



Livret de formation

2020-2021

Diplôme Universitaire de Technologie

(Bac +2, niveau 3)

Carrières Sociales

- Animation sociale et socioculturelle

UPEC
UNIVERSITÉ PARIS-EST CRETEIL

IUT
SENART
FONTAINEBLEAU

www.iutsf.u-pec.fr

Le secteur de l'intervention sociale et éducative est confronté depuis plusieurs années aux profondes transformations des politiques publiques et aux nouvelles orientations du champ professionnel dans un contexte économique difficile. Ces transformations s'inscrivent dans des territoires inégaux en termes de population, de configurations, de ressources et qui sont des lieux d'émergence de nombreux métiers liés à de nouvelles problématiques sociales avec une expansion des niveaux IV et V, obligeant les professions de niveaux III et II à élever leurs seuils de compétences en développant leurs facultés d'ingénierie et d'encadrement. C'est sur ces enjeux que nous nous positionnons en portant ce DUT Carrières Sociales constitué par deux options complémentaires : l'animation sociale et socioculturelle et la gestion urbaine.

L'Animation sociale et socioculturelle, présentée dans ce livret, vise à former de futur·e·s animateurs/trices sociaux/les et socioculturel·les qui peuvent s'adresser à des publics en difficulté ou à une population pour contribuer, avec l'ensemble des acteur/trice·s sociaux/les, à façonner les nouvelles logiques de la solidarité dans le sillage de l'éducation populaire.

La qualification DUT (bac+2) permet aux futur·e·s professionnel.le.s de concevoir et de mettre en œuvre des projets sociaux et culturels, de coordonner des actions locales ou territorialisées, d'encadrer des interventions socio-éducatives ou des programmes visant à promouvoir la participation, les droits, les loisirs de toutes et tous. Pour ce faire, il s'agit aussi de relever certains défis : être attentif·ve·s aux enjeux démocratiques fondamentaux ; s'impliquer en matière d'entraide nationale et internationale ; s'engager pour et avec les populations vulnérables en favorisant leur accès aux droits ainsi que l'expression et la réalisation de leurs aspirations. Nous visons ainsi à former nos étudiant·e·s à penser en contexte universitaire, à développer leur esprit critique, à s'approprier des connaissances et d'être en capacité d'en produire pour agir en tant que professionnel·le auprès d'individus inscrits dans un territoire complexe.

Ce livret donne les principaux repères pour chaque cours et rappelle les règles de fonctionnement du diplôme et du département. C'est par l'usage que vous en ferez que vous nous aiderez à l'améliorer.

Benjamin Denecheau
Chef de département

Sommaire

ÉDITO	3
L'ÉQUIPE PERMANENTE	5
LES FORMATIONS À L'HEURE DE LA COVID-19	6
PRÉSENTATION DE LA FORMATION	6
LES PUBLICS EN FORMATION	7
LE POSITIONNEMENT PÉDAGOGIQUE DU DÉPARTEMENT	7
POURSUITE D'ÉTUDES	7
QUELQUES PARTENAIRES	8
... À L'ÉTRANGER	8
VALIDATION DU DIPLÔME	8
CALENDRIER	9
CONTENU PÉDAGOGIQUE	10
RÈGLEMENT INTÉRIEUR	45
LES RESPONSABILITÉS PÉDAGOGIQUES ET ADMINISTRATIVES	48
OUTILS PÉDAGOGIQUES	49

L'équipe permanente

Benjamin DENECHAU

MCF en sociologie
Chef de département
Co-responsable de la LP IS
benjamin.denecheau@u-pec.fr

Joanne CHAPUIS

Gestionnaire de département
(GU1 et 2, LPIS)
joanne.chapuis@u-pec.fr
dut.cs@iutsf.org

Laetitia ROBERT

Gestionnaire pédagogique
(Anim1, Anim2, FA1 et 2)
laetitia.robert@u-pec.fr
dut.cs@iutsf.org

Géraldine GIMENEZ

Enseignante d'éducation socioculturelle
Directrice des études
geraldine.gimenez@u-pec.fr

Bruno REMY

Responsable de l'option GU
Enseignant en information & communication
Chargé de l'apprentissage
remy@u-pec.fr

Samir FERGANI

Enseignant d'économie-gestion
Responsable des stages
samir.fergani@u-pec.fr

Dieynébou FOFANA-BALLESTER

MCF en Sciences de l'éducation
Coordinatrice du diagnostic FI
d.fofana@u-pec.fr

Irene POCHETTI

MCF en sociologie
Co-responsable de la LP IS
Coordinatrice du diagnostic FA
irene.pochetti@u-pec.fr

Cendrine MARRO

Professeure des universités
en Sciences de l'éducation

Thomas SAUVADET

MCF en sociologie
thomas.sauvadet@u-pec.fr

Soizick JAFFRE

Enseignante en langue
soizick.jaffre@u-pec.fr

Céline GIANFERMI

Co-responsable de l'option GU
Enseignante en géographie
celine.gianfermi@u-pec.fr

Franck PLASSE

Professionnel associé, chargé du
développement de l'apprentissage
franck.plasse@u-pec.fr

Nadia AZOUG

Professionnelle associée
nadiazoug@gmail.com

Laurence BRUNISSEN

Professionnelle associée
l.brunissen@free.fr

Gilles MARTINET

Attaché temporaire d'enseignement
et de recherche
Doctorant en géographie

Anna POMARO

Attachée temporaire d'enseignement
et de recherche
Doctorante en sociologie politique

Camila VAN DIEST

Attaché temporaire d'enseignement
et de recherche
Docteure en sociologie urbaine

Les formations à l'heure de la Covid-19

Au moment où nous imprimons ce livret, la situation sanitaire reste incertaine. Des mesures sanitaires sont prises et vont évoluer pendant l'année (positivement, nous l'espérons). La présentation de nos formations aborde ce que nous souhaitons mettre en œuvre en temps normal. Nous présentons ce qui constitue la formation, les enseignements, les dispositifs pédagogiques, son fonctionnement et son règlement tels que nous les avons pensés, développés, mais aussi adaptés avec les retours réguliers de nos étudiant·e·s. Nous aurons sans doute à nous adapter et à renoncer à certaines méthodes, à certains temps pédagogiques. Il pourra donc y avoir des modifications dans ce qui vous est présenté ici. Fermement convaincu·e·s que l'enseignement, l'apprentissage, le partage, les échanges sont plus riches, plus efficaces, mais aussi plus agréables en face-à-face, nous essayerons du mieux possible de conserver ces espaces et ces formes d'enseignement. Et pour les adapter, nous aurons toujours à l'esprit de décider en fonction de ce qui permet de conserver le sens que nous donnons à nos formations. Nous le ferons toujours à regret et parce que cela nous permet de préserver davantage la santé de toutes et tous (étudiant·e·s, intervenant·e·s, gestionnaires, enseignant·e·s).

Présentation de la formation

Le DUT Carrières sociales, vise à former des futur·e·s professionnel·le·s de concevoir et de mettre en œuvre des projets sociaux et culturels, de coordonner des actions locales ou territorialisées, d'encadrer des interventions socio-éducatives ou des programmes visant à promouvoir la participation, les droits, les loisirs de toutes et tous. Pour ce faire, il s'agit aussi de relever certains défis : être attentif·ve·s aux enjeux démocratiques fondamentaux ; s'impliquer en matière d'entraide nationale et internationale ; s'engager pour et avec les populations vulnérables en favorisant leur accès aux droits ainsi que l'expression et la réalisation de leurs aspirations.

L'option Animation sociale et socioculturelle forme au métier d'animatrice et animateur socioculturel. Les tâches que recouvre ce métier sont variées, allant de la prise en charge des loisirs éducatifs à l'accompagnement de démarches d'insertion, en passant par toutes les situations d'intervention sociale et culturelle. L'animatrice ou l'animateur socioculturel·le s'adresse à des publics diversifiés : jeunes, adultes, familles, personnes âgées, personnes handicapées...

Les diplômé·e·s sont employé·e·s de collectivités (pour 60% d'entre eux) ou salarié·e·s du secteur privé, le plus souvent associatif (40%). Ils travaillent dans les centres sociaux, centres de loisirs, foyers d'hébergement, maisons de retraite, missions locales, maisons d'accueil spécialisé, hôpitaux, centres de vacances, maisons de jeunes et de la culture, en milieu ouvert, etc.

L'activité professionnelle comporte essentiellement 5 entrées qui structurent le contenu pédagogique du programme national du DUT.

- Méthodologie de projet
- Diagnostic social et méthodologie d'enquête
- Sciences politiques, institutions et sociologie
- Méthodes d'intervention sociale (communication, technique de médiation et de négociation, dynamique de groupe, animation)
- Outils de gestion et d'évaluation

LES PUBLICS EN FORMATION

Le département accueille en DUT

- des étudiant·e·s en formation initiale à temps plein, 2 groupes de travaux dirigés en Animation sociale et socioculturelle par promotion, 1 groupe de 1^{ère} année en gestion urbaine
- des étudiant·e·s en formation alternée (contrat d'apprentissage et de professionnalisation), 1 groupe par promotion en animation socioculturelle et 1 groupe de 2^e année en gestion urbaine
- des adultes en reprises d'études, généralement sur un an, en deuxième année

Il porte par ailleurs une **Licence professionnelle Intervention sociale** en alternance et est engagé dans le **Master Cadre en éducation, parcours cadre de l'éducation populaire** avec l'INSPE de Bonneuil et la Fédération régionale des MJC en Ile de France.

LE POSITIONNEMENT PÉDAGOGIQUE DU DÉPARTEMENT

L'activité professionnelle dans les champs de l'animation et de la gestion urbaine se caractérise par une forte transversalité. La pédagogie mise en œuvre dans le département Carrières sociales de l'IUT Sénart-Fontainebleau vise donc à favoriser le lien des disciplines entre elles et entre le terrain et l'approche universitaire. Elle favorise l'appropriation des connaissances par leur mise en œuvre dans des situations d'expérimentation, des travaux collectifs, des enquêtes et démarches de terrain et par un questionnement continu sur le sens des savoirs, des techniques et des méthodes.

Analyse des pratiques, connaissance des champs professionnels, en lien avec les voyages d'études, projet personnel et professionnel, diagnostic de territoire, pratiques de créativité, projets tutorés et stages sont autant d'occasions pour l'étudiant·e de s'engager dans une démarche de production et de réflexion qui garantit l'acquisition de compétences et la capacité à transférer ces compétences dans des contextes professionnels.

Soucieux par ailleurs d'initier des espaces de débat public, le département organise des conférences et séminaires où se rencontrent différents acteurs et actrices du territoire : universitaires, élu·e·s, professionnel·le·s du champ social, étudiant·e·s, collectivités locales et territoriales. Les rencontres Territoires Acteurs/trices Sociétés sont l'expression concrète de l'engagement du département au sein de la sphère civile.

POURSUITE D'ÉTUDES

Les diplômé·e·s du département Carrières sociales peuvent poursuivre leurs études en licence professionnelle ou, après une année de licence, en master.

QUELQUES PARTENAIRES...

- Fédération des MJC en Ile-de-France
- Fédération des centres sociaux de Seine et Marne
- Mission locale de Sénart
- Théâtre de Sénart- Scène nationale
- Observatoire Universitaire International Education et Prévention

Des collectivités en Ile de France : Grand Paris Sud, Lieusaint, Savigny le Temple, Melun, Montreuil, etc.

...À L'ÉTRANGER

- Université du Québec à Montréal, (UQÀM), Baccalauréat en Action culturelle
- Université du Québec à Chicoutimi, Baccalauréat en Travail social
- Université Alberto Hurtado, Santiago, Chili, Département de Travail social
- Université Fédérale de Rio de Janeiro, département de Pédagogie
- Université de Maynooth, Irlande
- Stages au Sénégal, au Maroc, au Québec (Montréal), à Barcelone, à Londres, au Chili, au Brésil, en Asie du Sud-Est dans des structures partenaires

Validation du diplôme

Le DUT est décomposé en 4 semestres. Le DUT Carrières Sociales est décerné aux étudiant·e·s qui ont validé directement ou par compensation les 4 semestres de la formation.

POUR VALIDER UN SEMESTRE, il faut avoir :

- une moyenne générale \geq à 10/20 à l'ensemble des unités d'enseignement
- une moyenne \geq à 8/20 dans chacune des unités d'enseignement
- validé le semestre précédent s'il existe

LA COMPENSATION peut s'effectuer

- entre les enseignements d'une même unité d'enseignement (UE)
- entre les unités d'enseignement de deux semestres consécutifs

Les unités d'enseignement validées peuvent être capitalisées.

COEFFICIENT Les modules d'enseignement sont affectés de coefficients.

ECTS La validation d'une unité d'enseignement entraîne la délivrance des crédits de formation européens (ECTS) correspondants. Un semestre validé correspond à 30 ECTS. Le DUT correspond à 120 ECTS.

L'ÉVALUATION suit le régime du contrôle continu. Tous les travaux demandés aux étudiant·e·s (travaux dirigés, travaux personnels, exposés, devoirs sur table, etc.) sont susceptibles d'être évalués.

L'ASSIDUITÉ aux enseignements est en conséquence obligatoire. L'obtention du diplôme est conditionnée au respect de cette obligation selon les termes du règlement intérieur. Chaque étudiant·e bénéficie d'une tolérance de 4 demi-journées d'absence par semestre pour convenance personnelle.

Au-delà, le jury pénalisera l'absentéisme à hauteur de 1 point de moyenne générale par bloc de 5 demi-journées.

- 5 demi-journées pénalité de 1 point
- 10 demi-journées pénalité de 2 points
- 15 demi-journées pénalité de 3 points, etc.

En outre, chaque enseignant·e est maître/maîtresse de son évaluation et peut appliquer des pénalités pour absentéisme dans le cadre de son cours.

Calendrier

PRATIQUES DE CRÉATIVITÉ

(1^{ère} année animation FI et FA)

25 au 29 janvier 2021 et 14-18 juin 2021

Présentation le 18 juin au soir au Théâtre Sénart

SEMAINE INTERCULTURELLE / VOYAGE D'ÉTUDE

1^{ère} année FI : *17 au 21 mai 2021*

2^{ème} année FA : *12 au 16 avril 2021*

STAGES

Stage 1^{ère} année : *8 au 19 février 2021 / 6 au 23 avril 2021*

Stage 2^{ème} année : *29 mars au 11 juin 2021*

FIN DES COURS

1^{ère} année FI : *18 juin 2021*

2^{ème} année FI : *22 juin 2021*

1^{ère} et 2^{ème} année FA : 8 septembre 2021

JURYS

Jury S1 : *11 février 2021*

Jury S2 : *3 juillet 2021*

Jury S3 : *6 février 2021*

Jury S4 : *25 juin 2021*

Jury FA et session 2 : 9 septembre 2021

CONGÉS

Pour les étudiant·e·s de formation initiale

Week-end prolongé Toussaint : *29 octobre - 2 novembre 2020*

Congés de fin d'année : *19 décembre 2020 - 4 janvier 2021*

Congés d'hiver : *20 février - 1^{er} mars 2021*

Congés de printemps : *24 avril au 2 mai 2021* (sauf 2^{ème} année)

Contenu pédagogique

Les deux années universitaires du DUT s'organisent autour de quatre semestres (S1, S2, S3, S4), chaque semestre comprenant plusieurs unités d'enseignement (UE). Ci-dessous vous trouverez le détail des enseignements selon les unités d'enseignements de chaque semestre.

SEMESTRE 1

UE	
UE11 ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL	
M 1101	Institutions territoriales, nationales et européennes
M 1102	Acteurs et actrices de la société civile et organisation
M 11A03	Les grands courants de l'ASSC
UE12 INDIVIDUS et SOCIÉTÉS	
M 1201	Diagnostic de territoires
M 1202	Publics et problématiques spécifiques
M 1203	Développement de la personne
M 1204	Analyse de la société
M 12A05	Publics de l'animation et problèmes socioculturels
UE13 FONDEMENTS MÉTHODOLOGIQUES	
M 1301	Expression et communication
M 1302	Langues et cultures étrangères
M 1303	Méthodologie de projet et diagnostic. (Approche budgétaire et comptable)
UE14 DÉCOUVERTE PROFESSIONNELLE	
M 1401	Projet Personnel et Professionnel
M 14A02	Analyse de problématiques spécifiques
M 14A03	Pratiques de créativité

SEMESTRE 2

UE	
UE21 INSTITUTIONS et POLITIQUES PUBLIQUES	
M 2101	Politiques territoriales et institutions
M 2102	Droit : principes généraux
M 2103	L'économie contemporaine : les grands principes et modèles économiques
UE22 SOCIÉTÉS, POPULATION et TERRITOIRES	
M 2201	Dynamiques des populations, méthodologie d'enquête
M 2202	Le groupe et ses enjeux
M 2203	Analyse de la société
M 22A04	Société et populations
UE23 MÉTHODES, TECHNIQUES et LANGAGES	
M 2301	Expression et communication
M 2302	Langues et cultures étrangères
M 2303	Initiation à la recherche en sciences humaines et sociales
M 2304	Méthodologie de projet. Comptabilité
M 23A05	Pratiques de créativité
UE24 PRATIQUES PROFESSIONNELLES	
M 2401	Projet Personnel et Professionnel
M 2402	Analyse des pratiques
M 2403	Projet tutoré (100 h)
M 2404	Stage (minimum 2 semaines)

SEMESTRE 3

UE	
UE31 ORGANISATION ET POLITIQUES SECTORIELLES	
M 3101	Politiques sociales
M 3102	Droit appliqué
M 3103	Politiques économiques contemporaine : les dynamiques de marché
UE32 SOCIÉTÉS, POPULATION et PUBLICS	
M 3201	Politiques culturelles
M 32A02	L'individu et le groupe
M 32A03	Problématiques spécifiques
UE33 TECHNIQUES et CONCEPTION DE PROJETS	
M 3301	Expression et communication
M 3302	Langues et cultures étrangères
M 3303	Méthodologie et conduite de projet
M 3304	Gestion
M 33A05	Pratiques de créativité : approfondissement
M 33A06	Pratiques de créativité et projet
UE34 DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL	
M 3401	Projet Personnel et Professionnel
M 34A02	Analyse des pratiques professionnelles
M 3403	Projet tutoré (100 h)

SEMESTRE 4

UE	
UE41 ACTEURS, ACTRICES DYNAMIQUES et TERRITOIRES	
M 4101	Organisations politiques, administratives, acteurs et actrices
M 4102	Droit spécialisé
M 4103	Éthique et histoire des idées
M 41A04	Les acteurs et actrices de la société civile
UE42 PUBLICS et PRATIQUES PROFESSIONNELLES	
M 4201	Projet Personnel et Professionnel
M 42A02	Pratiques, publics et champs professionnels
M 4203	Mémoire
M 42A04	Problématiques spécifiques et pratiques
M 42A05	Analyse des champs professionnels
UE43 LANGAGES et COMMUNICATION PROFESSIONNELLE	
M 4301	Expression et communication
M 4302	Langues et cultures étrangères
M 4303	Techniques de négociation et de médiation
M 43A04	Principes et méthodes d'intervention en ASSC
M 23A05	Méthodes et pratiques d'intervention en ASSC
UE44 APPROFONDISSEMENT PROFESSIONNEL	
M 4401	Projet tutoré (100 h)
M 4402	Stage (minimum 8 semaines)

UE1 - ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL

M 1101 - INSTITUTIONS TERRITORIALES, NATIONALES, EUROPÉENNES ENSEIGNANTE - Céline GRANFERMI

CONTENU

Le cours sur les institutions s'articule en deux modules du S1 et S2. Il s'agit d'une approche introductive aux institutions aux échelles européenne, nationale et locales.

Dans un premier temps, il s'agira de comprendre les principes qui régissent la démocratie, le système républicain et la hiérarchie des normes. Puis, dans ce cadre, on étudiera les principales institutions de l'UE, de la Vème République et les collectivités territoriales, dans leur histoire, leur fonctionnement et leurs rôles, en réfléchissant aux débats qu'elles soulèvent et à leurs limites. On traitera des politiques territoriales, de leurs enjeux et des modalités d'intervention des différentes institutions dans l'impulsion et/ou la mise en œuvre de ces politiques. On s'interrogera sur l'articulation souvent complexe des acteurs institutionnels dans le contexte d'un Etat combinant déconcentration et décentralisation.

Par ailleurs, dans la perspective des voyages d'études, on étudiera les institutions nationales et locales irlandaises et espagnoles afin de comparer les systèmes et d'identifier les forces et faiblesses de chaque modèle.

OBJECTIFS

Identifier et caractériser les institutions politiques auxquelles les étudiant·e·s seront confronté·e·s dans leur future carrière professionnelle.

Comprendre les logiques décisionnelles et le fonctionnement des territoires dans lesquels s'inscrivent les politiques sociales et socio-culturelles.

Savoir mettre en perspective le cas français au regard de comparaisons internationales en lien avec le voyage d'étude.

Comprendre le cadre, les acteurs, les enjeux et les limites des politiques territoriales, en particulier sociales et socio-culturelles par le biais d'étude de cas et de mises en situation.

ÉVALUATION

Travaux individuels et collectifs, oraux ou écrits visant à mettre en tension, les questions traitées en cours, par le biais de lectures et de rencontres avec des intervenants.

BIBLIOGRAPHIE

- GRANDGUILLOT D. Collection En poche - droit - Ed. Gualino : fascicules mis à jour sur les institutions de l'Union européenne / institutions de la Vème République / Collectivité territoriales en France.
- SADLAN P. (2015). *La République territoriale, une singularité française en question*. Paris : La Documentation française.
- CRESPIY A. (2019). *L'Europe sociale, acteurs, politiques, débats*. Ed. de l'Université de Bruxelles.
- MAURY S. (dir.). (2018). *Les politiques publiques*, Paris : La Documentation française.
- *Cahiers français n°391*, Collectivités territoriales, la nouvelle donne. Paris : La Documentation française, Mars-avril 2016

GROUPE EN ALTERNANCE ENSEIGNANT - Franck PLASSE

Les modalités, dates ou période d'évaluation seront fondées notamment sur la participation active des étudiants, à leur capacité de développer leurs connaissances et leurs savoir-faire au regard de leur avenir professionnel et/ou universitaire. Écrites et orales, individuelles et en groupe, elles seront présentées en début d'année.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- J. Levy, dir., (2017). *Atlas politique de la France : Les révolutions silencieuses de la société française*, Autrement.
- Formerly Si.-L. (2011). *La Constitution commentée article par article*, Les Fondamentaux, Hachette.
- *Cahiers français n° 332*, La Vème République, évolutions et débats, La Documentation française, mai-juin 2006.
- *Regards sur l'actualité n°360*, Réforme de l'Etat : le big bang ?, La Documentation française, avril 2010.
- *Cahiers français n°346*, La Réforme de l'Etat, La Documentation française, septembre-octobre 2009.

M 1102 - ACTEURS ET ACTRICES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET ORGANISATION ENSEIGNANTES - Camila VAN DIEST (FI) / Anna POMARO (FA)

CONTENU

Associations, conseils de quartier, groupes d'achat solidaires, ONG, assemblées citoyennes, mais aussi le grand débat, les gilets jaunes, la manif pour tous... Autant de réalités qui touchent au champ d'action de l'animation socio-culturelle et de la gestion urbaine et se trouvent regroupées sous la notion de société civile. Mais qu'ont en commun toutes ces réalités ? Comment s'articulent-elles avec l'action des pouvoirs publics à différentes échelles ? Quels rôles jouent-elles dans le territoire ? Ce cours se propose de partir d'une approche exploratoire, à travers l'analyse de cas d'étude, la mise en situation et la rencontre directe avec des structures. Cela dans le but de donner des outils méthodologiques et analytiques pour penser les formes de la société civile en prenant en compte le contexte social et politique de leur émergence et de leur action.

Des cas d'étude en dehors du cadre national français seront aussi présentés et discutés, pour apporter des éléments d'initiation à une démarche comparative.

OBJECTIFS

Appréhender la notion de société civile à partir des différentes représentations dont elle fait l'objet, ainsi que des effets sociaux et politiques qu'elles produisent
Développer un raisonnement critique par rapport aux notions de participation, d'engagement, d'espace public et de citoyenneté
Identifier le rôle des actrices et acteurs de la société civile et leurs articulations avec les publics et le maillage institutionnel selon les contextes.

ÉVALUATION

Écrit individuel, travail collectif d'étude de cas.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- CARREL M., NEVEU C. (2014). *Citoyennetés ordinaires, pour une approche renouvelée des pratiques citoyennes*, Karthala.
- COTTIN-MARX S. (2019), *Sociologie du monde associatif*, La Découverte.
- PIROTTE G. (2018). *La notion de société civile*, La Découverte.

M11A03 - LES GRANDS COURANTS DE L'ANIMATION SOCIALE ET SOCIOCULTURELLE ENSEIGNANTS - Aurélien BOUTET (FI) / Élodie CORMIER (FA)

Ce cours propose d'aborder l'histoire de l'Éducation Populaire en tant que mouvement d'idées et d'actions. Nous analyserons comment sont nées les principales organisations : le contexte politique, économique et social qui préside à leur création, les partis-pris idéologiques qui sous-tendent leur action, les différentes formes d'organisations mises en place, la diversité des pratiques mises en œuvre.

Nous intéressant particulièrement aux rapports entre les pouvoirs publics et ces organisations, nous nous attarderons sur les principales évolutions structurelles à l'œuvre à partir des années 70 : professionnalisation, technicisation, institutionnalisation. Nous analyserons les évolutions récentes de ces phénomènes et leurs conséquences pour les mouvements d'éducation populaire, notamment les questionnements et réponses politiques qu'elles génèrent.

Finalement, il s'agira d'amener les étudiant-e-s à identifier les principaux enjeux de l'Éducation Populaire aujourd'hui afin d'être capables d'interroger leur propre action et posture, professionnelle et politique.

Nous décrypterons quelques initiatives nouvelles se revendiquant de l'Éducation Populaire : en quoi à la fois elles rompent avec les mouvements « historiques » et en quoi elles régénèrent certaines idées et pratiques. Nous sortirons aussi du cadre national pour aborder quelques expériences étrangères et les confronter à nos expériences nationales.

Le cours s'appuiera sur les travaux d'universitaires mais aussi sur l'intervention de praticien·nes de l'éducation populaire actuelle, institutionnelle ou non.

OBJECTIFS

Comprendre l'émergence de l'Éducation Populaire en France, son rôle et son évolution, et identifier les grands enjeux auxquels elle est confrontée.

Connaître les grands courants de l'Éducation Populaire et les principales organisations qui en ont découlé : leurs fondements politiques, leurs actions et principes d'action, ce qu'elles ont contribué à transformer.

Interroger le sens de son engagement professionnel.

CONTENUS

Histoire politique, économique et sociale de la France

Les grands courants de l'Éducation Populaire, organisations, projets et pratiques

Les théories pédagogiques qui traversent les différents mouvements

L'organisation institutionnelle du champ de l'éducation populaire

Les politiques publiques et leurs conséquences pour les organisations

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- *Éducation populaire, une utopie d'avenir* co-édition Cassandre/Horschamp/Les Liens qui libèrent, 2012.
- BOURRIEU, J. *L'Éducation populaire réinterrogée*, L'Harmattan.
- CARTON, L. *Éducation populaire ou animation socioculturelle ?* dont «6 critères possibles qualifiant une action d'éducation populaire», Groupe de recherche sur l'éducation populaire et le métier de directeur de MJC. Lettres de la FFMJC n° 8 (mars 1996), n° 9 (septembre 1996), n° 10 (novembre 1996).
- MAUREL, C. (2010). *Éducation populaire et puissance d'agir. Les processus culturels de l'émancipation*. L'Harmattan
- MAUREL C. (2000). *Éducation populaire et travail de la culture. Eléments d'une théorie de la praxis*, Paris, L'Harmattan.
- LEON A. (1983) *Histoire de l'éducation populaire en France*. Ed.Nathan
- LEPAGE, F. (coord.) : *L'éducation populaire ou la culture en actions. Les stages de réalisation, 50 ans d'aventure artistique*. Document INJEP, hors-série n° 5, 1997.
- LEPAGE F. *De l'éducation populaire à la domestication par la « culture »*. *Histoire d'une utopie émancipatrice*. Le Monde Diplomatique, p 4-5, mai 2009.
- LEPAGE, F. (2007). *L'éducation populaire, Monsieur, ils n'en ont pas voulu*. Inculture(s) 1. Editions du Cerisier. Cuesmes. Belgique.
- MORVAN, A. (2011), « Pour une éducation populaire politique. A partir d'une recherche-action en Bretagne » (thèse).
- POUJOL, G. (1981). *L'éducation populaire : histoires et pouvoirs*, Editions ouvrières, Paris, (l'éducation populaire jusqu'à la 2nde guerre mondiale).
- Revue POLITIS : *Éducation populaire, le retour de l'utopie*. Hors-série n° 29, février-mars 2000.
- Revue POUR (Groupe de Recherche pour l'Education et la Prospective) : *Education populaire et nouveaux défis* - N°173, mars 2002.

UE2 - INDIVIDUS ET SOCIÉTÉS

M 1201 - DIAGNOSTIC DE TERRITOIRES ENSEIGNANTE - Dieynébou FOFANA-BALLESTER

CONTENU

Le diagnostic de territoire est un élément central de l'activité des animatrices et animateurs sociaux et territoriaux de niveau 3. Le diagnostic n'est pas envisagé comme un préalable à l'action, mais peut être conçu comme le lieu même de l'émergence d'une activité sociale et donc comme participant à un processus de transformation sociale. Il est un outil d'animation sociale et socioculturelle et d'animation des territoires (ASSC).

Vous devrez réaliser, en vous appuyant sur des apports théoriques et des méthodologies spécifiques, un diagnostic en lien avec une problématique spécifique sur un territoire donné. Ce travail est mené dans le cadre d'un travail de groupe, il est organisé autour de plusieurs phases, tout au long de l'année, en lien avec le cours de méthodologie d'enquête.

OBJECTIFS

Être en mesure de lire, de comprendre, et d'exploiter un diagnostic ; être en mesure de produire un diagnostic en tenant compte des spécificités des champs de l'animation sociale et de la gestion urbaine ; cerner les enjeux du travail de diagnostic ; mieux connaître les champs de l'animation sociale, socioculturelle et des territoires, à partir d'une démarche de diagnostic.

ÉVALUATION

Soutenance orale et diagnostic.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- Bernoux J-F, Mettre en œuvre le développement social territorial, Dunod, 2002
- Cauquil G., *Conduire et évaluer les politiques sociales territorialisées*, Dunod, 2004
- Davezies L., *La République et ses territoires*, Seuil, 2008,
- Lardon S., Piveteau V., Lelli L. (dir.), Le diagnostic des territoires. *Géocarrefour*, vol. 80/2, 2005
- Tissot S., *L'état et les quartiers*, Seuil, 2007
- Voléry I., « Sociogenèse d'un mode de gouvernance territoriale. Le cas d'un contrat éducatif local », *Revue française de science politique 2008/5, Volume 58*, p. 743-771.

GROUPE EN ALTERNANCE ENSEIGNANTE - Irène POCHETTI

Les enjeux et les étapes méthodologiques abordés dans les cours de diagnostic sont les mêmes mais la mise en œuvre de l'exercice est individuelle, sur le territoire et la structure d'accueil de l'étudiant·e en alternance. Les cours sont principalement regroupés sur deux séminaires immersifs d'une semaine (novembre et mars) et quelques rencontres ponctuelles.

Il sera mené en lien avec le cours d'analyse de problématiques spécifiques (M 1402).

M 1202 - PUBLICS ET PROBLÉMATIQUES SPÉCIFIQUES ENSEIGNANT - Bruno RÉMY

CONTENU

Les publics de l'intervention sociale sont souvent regroupés sous des appellations qu'il convient de questionner (les enfants, les jeunes, les individus en situation de handicap, les personnes âgées). Ces catégories sont le produit de constructions sociales qui sont mouvantes au cours de l'histoire et suivant le contexte socio-politique. Ce cours visera à étudier les problématiques qui émergent de ces constructions et des inégalités sociales qu'elles peuvent sous-tendre. Nous réinterrogerons ainsi certains « problèmes sociaux » et tenterons de les déconstruire. Le cours abordera les différentes sources d'informations disponibles sur ces publics et identifiera les effets de ces informations. Nous continuerons à distinguer les avantages limites et les contraintes des méthodes scientifiques afin de mettre en évidence leurs contribution aux connaissances et à la compréhension des publics.

Il s'agira, en s'appuyant sur des apports sociologiques, d'appréhender la réalité sociale et son évolution, de favoriser une meilleure connaissance des différents publics des champs de l'ASSC et plus largement de l'intervention sociale, de leurs situations, mais aussi des représentations dont ils sont l'objet, d'identifier les équipements, les dispositifs d'intervention collective, les structures d'accueil spécifiques. Cette meilleure compréhension permettra de travailler sur l'appréhension de ces problématiques et de discuter des postures professionnelles qu'elles peuvent recevoir.

OBJECTIFS

Mieux connaître les publics spécifiques des champs de l'ASSC et de l'intervention sociale. Être en mesure de faire le lien entre les recherches sur ces publics et les problématiques locales, notamment en décryptant les différenciations sociales et culturelles qui sont en jeu.

Adapter ses pratiques d'intervention et les réponses proposées en tenant compte des spécificités et des besoins identifiés des publics.

Identifier et qualifier des sources d'information pertinentes.

ÉVALUATION

Évaluation sur table, travail et restitution en groupe.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- BAILLARGEON N., 2005., *Petit cours d'autodéfense intellectuelle*, Montréal, Lux Editeur (Instinct de liberté).
- BECKER H.S., 1985, *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 247 p.
- LAHIRE B., 2005, *L'homme pluriel*, Paris, Armand Colin.
- PAYET, J.-P., GIULIANI, F.-E., LAFORGUE, D. (dirs.), 2008, *La voix des acteurs faibles*, Rennes, PUR (Le sens social).

GROUPE EN ALTERNANCE ENSEIGNANTE - Irène POCHETTI

Les apports de ce cours sont intégrés au dispositif Diagnostic, à travers l'étude des structures d'alternance, de leurs missions et de leurs publics. Il ne donne pas lieu à une évaluation spécifique, la note acquise pour le diagnostic est appliquée à ce cours.

M 1203 - DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE

ENSEIGNANTE - Béatrice GEYRES

CONTENU

Les étapes du développement de l'être humain, de la naissance à la fin de vie dans leurs dimensions physique, cognitive, affective et sociale.

OBJECTIFS

Permettre aux étudiants de saisir les caractéristiques des publics en fonction de leur âge et de leurs cadres de socialisation, discerner les problématiques courantes et pathologiques propres à chaque étape du développement de la personne, découvrir les pratiques sociales appropriées.

ÉVALUATION

Travaux de groupes

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- Bideaud, J., Houdé, O., Pedenielli, J.-L. (2008). *L'homme en développement*, PUF.

M 1204 - ANALYSE DE LA SOCIÉTÉ

ENSEIGNANTS - David MAHUT (FI) / Denise GOULART (FA)

CONTENU

Cet enseignement est une première introduction à la sociologie, à sa démarche, ses méthodes et quelques-uns de ses auteurs fondateurs. En croisant des textes sociologiques avec d'autres sources documentaires, nous chercherons à adopter un regard sociologique pour comprendre le monde social qui nous entoure.

Nous travaillerons sur quelques objets sociologiques liés à la formation (par exemple : précarité et vulnérabilité, migrations, jeunesse, familles, etc.) et aborderons les outils méthodologiques (grille d'observation, journal de terrain, grille d'entretien, etc.) qu'offre la discipline.

OBJECTIFS

Ce cours vise à introduire les sciences sociales auprès des étudiant·e·s :
Se familiariser avec la perspective sociologique sur le monde social, découvrir les principaux courants et notions de la discipline ; se saisir de certains outils d'enquête en sciences sociales ; développer des capacités de lecture et d'analyse des textes sociologiques.

ÉVALUATION

Devoir sur table et exposés oraux.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ASTIER I., *Les nouvelles règles du social*, Paris, PUF, 2007.
- BEAUD S., WEBER F., *Guide de l'enquête de terrain*. Paris, La Découverte, 1998.
- BECKER, H. Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales, Paris, La Découverte, 2002.
- BERGER P., *Invitation à la sociologie*, Paris, Éditions La Découverte, 2006 [1963].
- FERRÉOL, G. et NORECK, J.-P. *Introduction à la sociologie*, Paris: Armand Colin, 2007.
- MESURE S., SAVIDAN P. (sous dir.), *Le dictionnaire des sciences humaines*, Paris, PUF, 2006.
- MOLÉNAT X.(dir), *La sociologie. Histoire, idées, courants*, Auxerre: Sciences Humaines, 2009.
- RIUTORT P., *Précis de sociologie*, Paris, PUF, 2010.
- RIUTORT, P., *Premières leçons de sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, 2013.
- QUIVY R., VAN CAMPENHOUDT L., *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod (3ème édition augmentée), 2006.

M 12A05 - PUBLICS DE L'ANIMATION ET PROBLÈMES SOCIOCULTURELS

Cf. M1202

UE2 - FONDEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

M 1301 - EXPRESSION ET COMMUNICATION ENSEIGNANTS - Anne PINGUET et Bruno RÉMY

CONTENU

L'animateur·rice socioculturel.le conçoit et met en oeuvre des actions et des projets visant à favoriser la créativité et l'expression des personnes dans des groupes. Elle favorise la rencontre, de soi et des autres.

Pour travailler cette dimension du métier dans la formation, le cours de 1ère année proposera :

- des ateliers d'écriture créative, au "je", permettant de travailler l'expression personnelle et de partager nos histoires, nos imaginaires
- un ensemble d'activités autour de la médiation et de l'action culturelle. Par petits groupes, les étudiant·e·s concevront et mettront en oeuvre un projet de médiation vers des institutions, des projets, des dispositifs artistiques ou culturels spécifiques. On travaillera notamment la production des supports et dispositifs de communication (dossiers de présentation, affiches, flyers, restitutions orales...) accompagnant et valorisant les projets.
- des cours de techniques de synthèse à partir d'articles scientifiques et journalistiques.

Le cours s'appuie sur la tenue d'un carnet de bord.

ÉVALUATION

Travaux individuels et collectifs

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- STACHAK F., *Ecrire, un plaisir à la portée de tous*, 350 techniques d'écriture créative, Paris, Eyrolles, 2004.

M 1302 - LANGUES ET CULTURES ÉTRANGÈRES - ANGLAIS ENSEIGNANTE - Soizick JAFFRE

CONTENU

Au début du cursus, les étudiant·e·s de formation initiale ASSC optent pour l'une des deux langues vivantes proposées au département. Les autres groupes suivent des enseignements de langue anglaise.

Mise en place progressive d'ateliers de prise de parole à partir de l'écoute de dialogues authentiques : échanges à deux ou plus, travaux de recherche, travaux en équipe, jeux de rôles, rédaction d'écrits relevant de situations de la vie quotidienne : la famille, les relations etc.

Au second semestre, le cours sera consacré à la préparation du voyage d'études : travail sur la situation politique, économique et sociale en Irlande, découverte des réalités de la ville de Dublin, puis préparation du livret de voyage à partir de recherches sur les associations qui seront visitées. Travail autour des concepts utilisés en travail social à Dublin.

OBJECTIFS

À partir des acquis linguistiques de l'étudiant·e et quels qu'ils soient, développement progressif de la prise de parole, de la capacité à dialoguer avec aisance, dans des situations de communication sur des thèmes relevant de la vie quotidienne et du travail social dans les pays anglophones.

ÉVALUATION

Évaluation orale principalement, mais non exclusive. Les critères ne seront pas nécessairement la correction de la langue, mais plutôt l'implication, la capacité à prendre des risques dans les situations de communication, l'investissement, la réactivité, les efforts de prononciation, la cohérence. À l'écrit, évaluation de productions écrites en rapport avec les travaux oraux.

GROUPE EN ALTERNANCE

Les cours d'anglais en 1^{ère} année sont axés sur les ateliers de prise de parole et d'entraînement à la communication en anglais. Le voyage d'études est préparé en 2^{ème} année.

M 1302 - LANGUES ET CULTURES ÉTRANGÈRES - ESPAGNOL **ENSEIGNANTE - Sophie LAROCHE**

CONTENU

Mise en place progressive de techniques de communication en langue espagnole. Ateliers de prise de parole à partir de documents audio, vidéos ou écrits, interactions à deux ou plus, travaux de recherche, travaux en équipe, jeux de rôles, rédaction d'écrits relevant de situations de la vie quotidienne : la famille, les relations, etc.

Au second semestre, dans le cadre de la préparation du Voyage d'étude qui a lieu en mai, le travail se centrera sur la situation politique, économique et sociale en Espagne, découverte des réalités de la ville de Barcelone, puis préparation du livret de voyage à partir de recherches sur les associations qui seront visitées. Travail autour des concepts utilisés en travail social à Barcelone.

OBJECTIFS

À partir des acquis linguistiques de l'étudiant.e et quels qu'ils soient, développement progressif de la prise de parole, de la capacité à communiquer avec aisance, sur des thèmes relevant de la vie quotidienne et du travail social dans les pays hispanophones.

ÉVALUATION

Évaluation orale principalement, mais non exclusive. Les critères ne seront pas nécessairement la correction de la langue, mais plutôt l'implication, la capacité à prendre des risques dans les situations de communication, l'investissement, la réactivité, les efforts de prononciation, la cohérence. À l'écrit, évaluation de productions écrites en rapport avec les travaux oraux.

GROUPE EN ALTERNANCE

Le cours d'espagnol n'est proposé qu'aux étudiant.e.s de formation initiale.

M 1303 - MÉTHODOLOGIE DE PROJET. APPROCHE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE **ENSEIGNANT - Samir FERGANI**

CONTENU

Les objectifs de la comptabilité générale ; la synthèse de l'activité ; l'enregistrement des opérations courantes ; le bilan et du compte de résultat. Le cours est une première approche de la méthodologie de projet. Les étudiant.e.s apprendront à :

- identifier et analyser le contexte institutionnel et juridique de l'intervention et le cadre des politiques et de leurs évolutions,
- donner du sens à l'action en formalisant des finalités, des objectifs et des buts, à coopérer à des réponses d'appel à projet,
- définir une stratégie d'action fondée sur les résultats du diagnostic,
- déterminer un plan d'action sur un mode participatif et partenarial, incluant l'ensemble des actrices et acteurs concernés,
- utiliser des méthodes d'intervention collectives (partenariales et d'animation de groupes et/ou individuelles, pour l'élaboration de projets et d'actions,
- élaborer une démarche d'évaluation de projet.

OBJECTIFS

Introduire la dimension financière dans un projet de structure ;
Être capable de comprendre la logique d'un processus comptable ;
Appréhender les outils comptables (bilan et compte de résultats) en vue de leur utilisation dans vos futures fonctions ;
Réaliser un diagnostic financier.

ÉVALUATION

Devoir sur table

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- Boutinet, J.-P. (2015). Anthropologie du projet, PUF, coll. Quadrige.
- Noce, T. Paradowski, P. (2004). Animer, financer et communiquer votre projet : guide stratégique, Chronique Sociale.
- Tilman, F. (2004). Penser le projet : concepts et outils d'une pédagogie émancipatrice, Chronique Sociale.

UE4 - DÉCOUVERTE PROFESSIONNELLE

M 1401 - PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL

ENSEIGNANTES - Céline GIANFERMI, Soizick JAFFRE (Anim 1) / Géraldine GIMENEZ (FA1)

CONTENU

Au fil de l'année, l'étudiant·e. doit mener une réflexion sur son projet personnel, sa poursuite d'études et son futur positionnement professionnel.

Pour cela, l'étudiant·e sera amené·e à réfléchir sur sa formation et sur les articulations entre les enseignements universitaires et les compétences professionnelles, sur le champ professionnel de l'animation sociale et socioculturelle, sur son identité et ses compétences en tant que futur·e professionnel·le par le biais de travaux individuels ou de groupe. Le diagnostic de territoire et le stage-projet seront des temps forts de la réflexion sur les choix et les évolutions de l'étudiant·e, tant sur le plan personnel que professionnel.

OBJECTIFS

- Savoir articuler les apports de la formation académique et les approches pratiques.
- Savoir identifier ses compétences.
- Savoir analyser ses expériences et en témoigner, avec prise de recul / esprit critique
- Savoir définir son positionnement professionnel
- Savoir construire un CV et valoriser son profil professionnel.

ÉVALUATION

Travaux individuels et collectifs, sur des supports variés visant la construction progressive d'un CV, d'un profil (réseaux sociaux professionnels) et d'outils/arguments à remobiliser dans des lettres de motivation...

M 1402 - ANALYSE DE PROBLÉMATIQUES SPÉCIFIQUES ENSEIGNANT - Thomas SAUVADET

CONTENU

Des travailleurs et travailleuses sociaux viendront à l'IUT pour exposer leurs pratiques et leurs cultures professionnelles, leurs secteurs et leurs méthodologies d'intervention.

Ces intervenant.e.s représenteront divers secteurs d'activité du travail social : médiation, éducation, prévention, animation.

Elles - Ils expliqueront aux étudiant.e.s les spécificités de leurs publics et de leur environnement professionnel : quartiers populaires, hôpitaux, prisons, écoles, mairies, maisons de retraite...

Chaque intervenant.e sera accueilli.e par un groupe d'étudiant.e-s, qui aura au préalable rencontré l'intervenant.e en question sur son lieu de travail. Ce groupe animera le débat (demi-journée).

OBJECTIFS

Les étudiant.e.s identifieront les spécificités des différentes professions du travail social : leurs domaines de compétence, leurs méthodologies d'action, leurs cultures professionnelles, leurs problématiques, leurs pratiques, leurs territoires et leurs publics spécifiques...

ÉVALUATION

Évaluation des étudiant.e.s dans leur rôle de référent.e d'une intervention (préparation de l'intervention, animation du débat).

Exposés oraux collectifs à la fin de semestre.

BIBLIOGRAPHIE

- Autès M., Les paradoxes du travail social, Paris, Dunod, 2004.
- Beaud S., Weber F., Guide de l'enquête de terrain, Paris, La Découverte, 2010.
- Ion J., Ravon B., Les travailleurs sociaux, Paris, La Découverte, 2002.
- Lebon F., Les animateurs socioculturels, Paris, La Découverte, 2009.
- Mauger G., Enquêter en milieu populaire, Genèses, n°6, 1991.
- Mignon J-M., Une histoire de l'éducation populaire, Paris, La Découverte, 2007.

GROUPE EN ALTERNANCE ENSEIGNANTE - Géraldine GIMENEZ

L'espace du cours permet d'objectiver et de partager l'immersion des étudiant.e.s dans le champ professionnel de la structure d'alternance. Il permet de soutenir l'élaboration de la problématique du diagnostic en approfondissant la découverte ou la connaissance de sa structure d'alternance par des méthodes d'enquête empiriques, d'identifier des questionnements, des représentations et des limites vécues par/dans la structure.

M 14A03 - PRATIQUES DE CRÉATIVITÉS

**INTERVENANTS - Artistes du théâtre de Sénart-Scène nationale,
coordination Bruno RÉMY / Géraldine GIMENEZ**

CONTENU

Les ateliers de théâtre, danse, cirque, clown, musique se déroulent pendant une semaine banalisée aux semestres 1 et 2. Ils visent à découvrir par la pratique, et la réflexion sur cette pratique, une discipline du spectacle vivant, à développer sa sensibilité, à s'ouvrir aux formes esthétiques contemporaines, à se découvrir différent-e et à explorer sur une modalité si possible surprenante la relation à l'autre, à l'espace, au temps. Entre l'atelier du premier semestre et celui du deuxième semestre, les étudiant·e·s seront amené·e·s à concevoir une forme de restitution spectaculaire des ateliers.

La participation aux ateliers est liée au parcours culturel proposé par le Théâtre de Sénart-Scène nationale aux étudiant·e·s du département.

SEMESTRE 2

UE1 - INSTITUTIONS ET POLITIQUES PUBLIQUES

M 2101 - POLITIQUES TERRITORIALES ET INSTITUTIONS

Cf. M1101

M 2102 - DROIT : PRINCIPES GÉNÉRAUX

ENSEIGNANTE - Laurence BRUNISSEN

CONTENU

Présentation générale du Droit et de l'environnement juridique (les différentes branches du Droit, l'organisation judiciaire et les différents intervenants du système judiciaire).

OBJECTIFS

Comprendre l'intérêt de la matière et mieux en appréhender les enjeux, au travers d'étude de textes, de cas pratiques, mais aussi de vidéos de procès et d'une visite au Tribunal de Grande Instance.

ÉVALUATION

Devoir sur table et travaux personnels.

M 2103 - L'ÉCONOMIE CONTEMPORAINE : LES GRANDS PRINCIPES ET MODÈLES ENSEIGNANT - Samir FERGANI

CONTENU

Convaincus de l'importance de sensibiliser les étudiant·e·s à l'économie sociale et solidaire (ESS), de par les valeurs qu'elle véhicule et par les possibilités d'épanouissement et de responsabilisation qu'elle représente, ce cours permettra de découvrir progressivement les caractéristiques et les enjeux de l'ESS.

OBJECTIFS

Comprendre la place des organisations de l'ESS dans l'environnement politique, économique et social actuel ;
Identifier les spécificités des organisations de l'ESS et positionner ces dernières relativement aux organisations marchandes classiques ;
Mieux intégrer les enjeux et les valeurs de l'ESS dans les stratégies mises en œuvre ;
Analyser les organisations de l'ESS afin de croiser les expériences et d'enrichir les pratiques de chacun·e.
Contribuer à faire évoluer les pratiques actuelles et le dialogue entre le politique et l'animation au sein des organisations de l'ESS.

ÉVALUATION

Évaluations écrites et orales, individuelles et en groupe, elles seront présentées en début d'année.

SITE RESSOURCES

ESPER : <http://lesper.fr/>

Le Mois de l'ESS : <http://www.lemois-ess.fr/>

AVISE : <http://www.avise.org>

UE2 - SOCIÉTÉS, POPULATIONS ET TERRITOIRES

M 2201 - DYNAMIQUES DES POPULATIONS, MÉTHODOLOGIE D'ENQUÊTE

Cf. M2303

ENSEIGNANTE - Dieynébou FOFANA-BALLESTER (FI) / Irène POCHETTI (FA)

CONTENU

Ce cours s'articule au cours de diagnostic de territoire. Il vise à sensibiliser les étudiant·e·s aux recueils et à l'exploitation de données de type quantitatif et qualitatif.

OBJECTIFS

Comprendre les principes méthodologiques liés à la recherche en sciences sociales. Définir une stratégie de recueil de données adaptée aux situations sociales auxquelles les étudiant·e·s seront confronté·e·s sur le terrain ; recueillir et analyser des données en lien avec la production d'un diagnostic de territoire.

ÉVALUATION

Remise d'une note d'étape.

BIBLIOGRAPHIE

- Arborio A-M., Fournier R P., *L'enquête et ses méthodes : l'observation directe*, Nathan, 1999
- Blanchet A., Gotman A., *L'enquête et ses méthodes, l'entretien*, Armand Colin, 2007
- Berthier N., *Les techniques d'enquête en sciences sociales*, A.Colin, 2006
- De Singly François, *L'enquête et ses méthodes, le questionnaire*, Armand Colin, 2005

M 2202 - LE GROUPE ET SES ENJEUX

ENSEIGNANTE - Nadia AZOUG (FI)

CONTENU

Qu'est-ce qu'un groupe ? De quoi et à partir de quoi se constitue-il ? Quels sont les différentes typologies des groupes ? L'individu et le groupe pour quelles articulations et inter - relations ? Comment se repérer par ses enjeux, ses approches, ses évolutions, ses atouts et ses limites possibles à appréhender ? Qu'est-ce qu'une dynamique de groupe ? Quels sont les impacts de l'enveloppe groupale sur l'individu et sur le collectif : régression, assimilation, autonomie, oppression...

OBJECTIFS

Acquérir des définitions de base incontournables. A partir d'analyse de films ou de textes, observer et analyser les enjeux de situations groupales. Comprendre ce qui se joue au sein d'un groupe – d'une équipe au travail afin de se doter de clés d'interventions. Se familiariser avec des pratiques d'animation et de médiation au sein d'un groupe. Percevoir les pédagogies favorisant ou pas les dynamiques de groupe et développant la créativité.

ÉVALUATION

Analyse de films par un exposé de groupe.

Participer à développer une dynamique de grand groupe au sein de la promotion.

BIBLIOGRAPHIE

- ANZIEU D., MARTIN J.-Y., *La dynamique des groupes restreints*, PUF, coll. Quadrige, 1968.
- MAISONNEUVE J., *La dynamique des groupes*, PUF, Que sais-je, 2007.
- MUCCHIELLI R., *La dynamique des groupes, processus d'influence et de changement dans la vie affective des groupes*, ESF Editeur, 2017.
- EARL - PLATTS D., *Dynamisez votre groupe, 67 jeux pour instaurer la confiance*.
- MEIRIEU P., « Groupe et apprentissage », contribution Revue « Connexions n°68 »

GROUPE EN ALTERNANCE

ENSEIGNANTE - Géraldine GIMENEZ

Animer des dispositifs participatifs, travailler avec des habitants, coordonner des équipes, ces missions nécessitent de se situer comme un conducteur ou un animateur éclairé sur les tensions qui traversent le groupe, ses dynamiques et ses phénomènes inconscients (conformité, uniformité, appartenance, identification, influence...). En nous appuyant sur la lecture de textes scientifiques et des expériences en classe, nous nous interrogerons sur ce qui fait groupe, ce qui motive les individus à agir dans le groupe et les processus de décision collective qui en découlent.

ÉVALUATION

Participation en cours. Dossier écrit : analyse d'une situation de groupe relue à la lumière des éléments apportés en cours ou analyse d'un texte.

M 2203 - ANALYSE DE LA SOCIÉTÉ

ENSEIGNANTS - David MAHUT (FI) / Denise GOULART (FA)

CONTENU

Ce cours prolonge le travail d'introduction à la sociologie entrepris au premier semestre. Il permettra aux étudiant-e-s de s'appropriier plus largement les notions apprises et d'identifier et d'analyser les réalités sociales contemporaines par le biais de lectures et de travaux pratiques.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Fournie en début de cours

M 22A04 - SOCIÉTÉ ET POPULATIONS

ENSEIGNANTES - Dieynébou FOFANA-BALLESTER (FI) / Irène POCHETTI (FA)

Cf. M2201. Ce cours est intégré au dispositif de diagnostic de territoire.

UE3 - MÉTHODES, TECHNIQUES ET LANGAGES

M 2301 - EXPRESSION ET COMMUNICATION

ENSEIGNANTS - Anne PINGUET, Bruno RÉMY

Cf. M1301

M 2302 - LANGUES ET CULTURES ÉTRANGÈRES

ENSEIGNANTES - Soizick JAFFRE / Sophie LAROCHE

Cf. M1302

M 2303 - INITIATION À LA RECHERCHE EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES. TECHNIQUES DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION

ENSEIGNANTES - Dieynébou FOFANA-BALLESTER (FI) / Irène POCHETTI (FA)

Cf. M2201. Ce cours est intégré au dispositif de diagnostic de territoire.

M 2304 - MÉTHODOLOGIE DE PROJET. COMPTABILITÉ

ENSEIGNANT - Samir FERGANI

Cf. M1303

M 23A05 - PRATIQUES DE CRÉATIVITÉ

Cf. M1403

UE4 - PRATIQUES PROFESSIONNELLES

M 2401 - PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL

Cf. M1401

M 2402 - ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

ENSEIGNANT - Thomas SAUVADET

Cf. M1402

GROUPE EN ALTERNANCE ENSEIGNANTE - Géraldine GIMENEZ

Dans le prolongement du cours M 1402, les étudiant·s s'initieront à l'analyse de situations de travail, notamment pour percevoir les enjeux institutionnels au sein de la structure et leur impact sur les individus. Les étudiant.e.s seront invité.e.s à questionner le fonctionnement des structures au sein desquelles ils et elles travaillent, et à réfléchir à leur place dans l'institution.

M 2402 - ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

ENSEIGNANT - Samir FERGANI

CONTENU

Le projet tutoré est une production collective, organisée dans le cadre des études et encadrée par un tuteur ou une tutrice, en vue de répondre à une demande externe.

OBJECTIFS

Analyser des situations et problèmes dans leur complexité

Travailler en équipe dans un milieu contraint (écoute, négociation, régulation, organisation...)

S'adapter à l'environnement, gérer les contraintes (temps et ressources)

Mobiliser les ressources (humaines, documentaires, conceptuelles, techniques, matérielles) pour résoudre les problèmes

Rassembler, synthétiser les données

Transformer

M 2404 - STAGE

ENSEIGNANT - Samir FERGANI

CONTENU

En première année, le stage est découpé en deux périodes :

2 semaines en février et 3 semaines en avril.

OBJECTIFS

L'objectif du stage de première année est de s'immerger dans une structure d'intervention sociale, de participer à l'ensemble des activités en lien avec l'animation sociale et socioculturelle, tout en mobilisant les ressources de la formation pour construire des questionnements structurés permettant de produire une analyse de l'environnement professionnel (territoire et structure).

A ce titre, il est un temps essentiel de construction du projet personnel et professionnel.

UE1 - ORGANISATIONS ET POLITIQUES SECTORIELLES

M 3101 - POLITIQUES SOCIALES

ENSEIGNANTE - Anna POMARO

CONTENU

La vie des personnes en société ne se déroule pas dans un vide. Elle est encadrée par des politiques qui construisent des catégories, assignent différents statuts, répondent à des besoins et définissent plusieurs aspects de la vie. Ce cours invite à réfléchir aux processus historiques, sociaux et politiques de formulation et de mise en place des politiques publiques. Nous aborderons différents aspects de la vie sociale tels que faisant l'objet de politiques publiques, comme la santé, le logement, l'emploi, l'éducation. Comment et pourquoi ces politiques sont conçues ? Quels acteurs et actrices interviennent dans le processus de leur formulation ? Quels effets produit leur mise en place ? Comment les publics définis par ces politiques s'en emparent, les remettent en question, se mobilisent pour élargir ou réduire leurs « marges » ? Finalement, nous aborderons les politiques publiques comme des entrées pour l'analyse des rapports sociaux. Des cas d'étude seront discutés à chaque séance, tirés du contexte français mais aussi d'autres réalités nationales (Canada, Chili, Italie, etc...) pour développer une réflexion comparative.

ÉVALUATION

Écrit individuel, travail de recherche collectif et débats en groupe.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- DUBOIS V., La vie au guichet. Relation administrative et traitement de la misère, Économica, 2010 (1^{ère} édition 1999)
- FASSIN D., Les enjeux politiques de la santé, Karthala, 2000
- HASSENTEUFEL P., Sociologie politique : l'action publique, Armand Colin, 2008

M 3102 - DROIT APPLIQUÉ

ENSEIGNANTE - Laurence BRUNISSEN

CONTENU

Des liens conjugaux aux liens parentaux :

Comment le Droit organise-t-il la famille, quels droits pour les enfants et quelle protection pour les mineur·e·s en danger ? Ce module doit permettre aux étudiant·e·s de découvrir la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, d'appréhender la notion juridique de famille, de cerner les contours de l'autorité parentale et de connaître les bases du système français de Protection de l'Enfance.

ÉVALUATION

Devoir sur table et travaux personnels

M 3103 - POLITIQUES ÉCONOMIQUES CONTEMPORAINES - LES DYNAMIQUES DE MARCHÉ

ENSEIGNANT - Samir FERGANI

CONTENU

La diversité des politiques et modèles économiques libéraux, alternatifs (économie sociale et solidaire, approches en termes de développement durable...).

Analyse des politiques économiques dans le cadre de l'Union européenne. Les déséquilibres économiques et les politiques menées (chômage, inflation, déséquilibres extérieurs...).

Caractériser le fonctionnement spécifique (gouvernance, valeurs, principes de fonctionnement, champ d'activité, acteurs et actrices, limites) des organisations de l'économie sociale et solidaire.

OBJECTIFS

Approfondir la compréhension des dynamiques économiques contemporaines et saisir les interactions entre politiques économiques et sociétés contemporaines. Acquérir des connaissances sur le fonctionnement des marchés et analyser les choix de politiques économiques.

Acquérir des connaissances sur les modes de fonctionnement économique sur un territoire. Acquérir des connaissances sur l'économie sociale et solidaire.

UE2 - SOCIÉTÉS, POPULATIONS ET PUBLICS

M 3201 - POLITIQUES CULTURELLES

ENSEIGNANTS - Matthieu BAUDIN (FI) / Kévin VERSTRAETE (FA)

CONTENU

Ce cours vise à présenter l'évolution de la place de la culture dans le cadre politique en France afin de mieux appréhender la diversité des politiques culturelles et leurs mises en œuvre. A partir de la visite d'une institution et de la découverte de différentes structures culturelles, de cours théoriques, d'analyse de textes, de débats, nous étudierons l'objet des politiques culturelles et situerons l'ensemble des perspectives de ses champs d'application. Nous aborderons l'histoire, la genèse et l'impact des politiques culturelles en France, en questionnant l'approche publique de la culture, les enjeux et étapes qui ont structuré l'institutionnalisation de ces politiques. Nous aborderons la multiplicité du champ de la culture, les différentes notions et approches sociologiques, les critiques et nombreux débats qui permettront d'aborder la complexité des objectifs des politiques publiques, l'évolution de leurs mises en application et l'analyse de leurs résultats. Nous aborderons les enjeux contemporains dans un contexte de restriction budgétaire et de lutte de légitimité, dans la transition actuelle entre plusieurs modèles de politique d'accès et de logique contributive. Nous pourrions questionner les nouvelles pratiques entre démocratie numérique, participation et autonomie du public, les nouvelles conceptions de l'équipement culturel, les notions de diversité et de droits culturels. Des dispositifs institutionnels pourront être présentés comme l'éducation artistique et culturelle et certains principes qui régissent la mise en œuvre d'un projet culturel, les droits d'auteurs, la législation et la sécurité des spectacles.

ÉVALUATION

Devoir sur table et exposé oral

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- DONNAT O., *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique*, La Documentation française, 2009.
- ERIBON Didier, *Retour à Reims*, Champs, Essai, 2009.
- GREFFE X., PFLIEGER S., *La Politique culturelle en France*, La Documentation française (coll. Études de la Documentation française), 2009.
- LAHIRE B., *La Culture des individus. Dissonance culturelle et distinction de soi*, La Découverte (coll. Textes à l'appui), 2004.
- SAADA Serge, *Et si on partageait la culture ? Essai sur la médiation culturelle et le potentiel du spectateur*, Ed. de l'Attribut, 2011.
- URFALINO Philippe, *L'invention de la politique culturelle*, La documentation française, 1996

M 32A02 - L'INDIVIDU ET LE GROUPE - LES GRANDS COURANTS PÉDAGOGIQUES ENSEIGNANTES - Cendrine MARRO (FI) / Géraldine GIMENEZ (FA)

CONTENU

Le cours considèrera l'apport de pédagogues plus ou moins académiquement reconnu·e·s dans la mise en place de dispositifs pédagogiques mis en œuvre avec des publics variés dans différents contextes socio-éducatifs. Un focus particulier sera effectué sur des dispositifs favorisant la recherche collective et collaborative de réponses à différentes situations potentiellement sources d'oppressions voire de conflits tel le théâtre forum ou encore le débat à visée philosophique et démocratique.

OBJECTIFS

Outre de situer les uns par rapport aux autres les concepts d'éducation (formelle et non formel), de formation, d'instruction et de pédagogie, il s'agira de penser de manière conceptuellement fondée, le montage de dispositifs pédagogiques impliquant l'individu dans ses dimensions cognitives, conatives et expérientielles, le tout en fonction d'objectifs déterminés.

ÉVALUATION

L'évaluation implique la participation active au cours ainsi que la réalisation en duo (voire trio) d'un exposé-débat en présentiel et le rendu d'un dossier papier associé.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- Allam M.-C. et Wagnon S. (2018). La galaxie des pédagogies alternatives, objet d'étude des sciences humaines et sociales. *Trema* [En ligne], 50, mis en ligne le 05 novembre 2018, URL : <http://journals.openedition.org/trema/4159>. In numéro spécial de TREMA sur l'essor des pédagogies alternatives en France : débats et perspectives. <https://doi.org/10.4000/trema.4131>
- Boal, A. (1996) *Le Théâtre de l'opprimé*. Paris. La Découverte.
- Tozzi, M. (2017). La discussion à visée démocratique et philosophique (DVDP) : finalité, enjeux, pratiques. Conférence au Colloque de l'Espe de Lyon sur le débat citoyen - 6 et 7 juillet 2017. *Diotime*, n°74, (revue en ligne en libre accès)
· <http://www.educ-revues.fr/DIOTIME/AffichageDocument.aspx?iddoc=110220>
- Sites des CEMEA sur « Les grands Pédagogues » et de Philippe Meirieu sur « Histoire et actualité de la pédagogie »

M 32A03 - PUBLICS ET PROBLÉMATIQUES SPÉCIFIQUES

ENSEIGNANTE - Nadia AZOUG

CONTENU

En prenant appui sur des lectures d'articles, sur des reportages et les acquis de 1ère année des étudiants (méthodologie d'enquête, sociologie, actrices et acteurs de la société civile, politiques publiques), nous ferons émerger les questions et représentations concernant des publics dits spécifiques ou dits vulnérables pouvant être impactés par l'intervention sociale.

Des professionnel-le-s, spécialistes de ces publics, interviendront en cours pour apporter des éléments de connaissance sur les populations concernées et les modalités d'intervention et/ou d'animation mises en œuvre. Ces échanges permettront d'alimenter la réflexion sur les politiques afférentes et les enjeux sociétaux qui les sous-tendent.

OBJECTIFS

Sortir de ses propres représentations. Acquérir des clés de compréhensions concrètes sur l'inclusion des populations dans notre société. Comprendre des notions telles que « spécificité », « discriminé », « égalité de traitement », « vulnérabilité », etc. Se doter d'un glossaire, de mots clés porteur de valeurs.

Nous travaillerons cette année **sur trois ou quatre thématiques** spécifiques :

La prise en charge des aînés, personnes vieillissantes et dépendantes,

L'accueil des populations migrantes,

L'intervention socioculturelle auprès des personnes en situation de handicap,

Les travailleur.euses du sexe.

ÉVALUATION

Devoir sur table et participation au dispositif

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Différents titres d'ouvrages seront communiqués par les intervenants.

GROUPE EN ALTERNANCE **ENSEIGNANT - Bruno RÉMY**

Le cours est consacré à l'approche des publics et des problématiques spécifiques dans l'optique du mémoire. Il permet de discerner les objets pertinents à questionner dans la structure et d'aborder la méthodologie d'enquête et d'analyse nécessaire à l'élaboration.

UE3 - TECHNIQUES ET CONCEPTION DE PROJETS

M 3301 - EXPRESSION ET COMMUNICATION

ENSEIGNANT - Bruno RÉMY

CONTENU ET OBJECTIFS

Dans le cadre de ce module, nous aborderons d'une part la communication en réunion.

Les séquences sont construites autour de jeu de rôles permettant d'appréhender les freins au travail collectif, le rapport au conflit et de travailler l'écoute et la reformulation comme outils de gestion du groupe. Il vise à développer chez les étudiant·e·s la capacité à prendre la parole dans un collectif de travail, à construire des stratégies argumentatives, à animer et conduire un groupe de travail. On y apprendra également à rédiger des comptes rendus.

Dans un second temps, nous travaillerons la communication et l'écriture professionnelle autour du projet : dossier de partenariat, communiqué de presse et présentation orale.

ÉVALUATION

Conduite de réunion : participation, création d'un cas, écrit de bilan.

Communication de projet : dossier de partenariat (travail de groupe), rédaction d'un communiqué de presse (DST), et présentation orale (au S4).

M 3302 - LANGUES ET CULTURES ÉTRANGÈRES

ENSEIGNANTES - Soizick JAFFRE, Sophie LAROCHE

CONTENU

Malgré l'annulation exceptionnelle des voyages, liée au contexte sanitaire, on reviendra sur le projet de séjour d'études à Dublin et Barcelone pour en exploiter les contenus et développer la comparaison internationale. Une semaine interculturelle sera consacrée à ces activités, elle sera co-construite avec les étudiant·e·s.

GROUPE EN ALTERNANCE ENSEIGNANTE - Soizick JAFFRE

Le cours est consacré à l'approche des publics et des problématiques spécifiques dans l'optique du mémoire. Il permet de discerner les objets pertinents à questionner dans la structure et d'aborder la méthodologie d'enquête et d'analyse nécessaire à l'élaboration.

M 3303 - MÉTHODOLOGIE ET CONDUITE DE PROJET

ENSEIGNANTES - Anne FLEURY-RAEMY (FI) / Géraldine GIMENEZ (FA)

CONTENU

En partant de situations problèmes, les étudiant·e·s sont amenés à penser le projet comme un outil de transformation sociale. Les étudiant·e·s sont ainsi formé·e·s aux enjeux du projet et sont confronté·e·s à une méthodologie alliant la pratique et la théorie. Qu'est-ce qu'un projet ? Pourquoi et dans quel but est-il mis en œuvre ? En quoi la participation des populations est-elle nécessaire ? Qu'est-ce qui est mis en tension par un projet ? Comment s'outiller afin de concevoir, mettre en œuvre et évaluer un projet ?

OBJECTIFS

Appréhender un environnement social, un territoire, des institutions, des publics, des champs professionnels.

Repérer des "situations problèmes" à transformer pour tendre vers un mode d'intervention : le projet "une solution" à construire.

Découvrir, utiliser, évaluer une méthodologie de projet basée sur "la pédagogie du projet".

Réinvestir les différents apports théoriques, les cours du S1 - S2 et S3.

Etre sensibilisé à l'évaluation.

Travailler en équipe.

Se confronter à une commande institutionnelle par la mise en place "d'un projet tutoré", un projet concret sur une structure.

ÉVALUATION

En partant des contenus du cours au moins 3 évaluations sont réalisées (Fiche synthétique - Chronogramme - Tableau de bord)

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

· Noce, T., Paradowski, P. *Élaborer un projet - Guide Stratégique de l'intention à l'action*, Chronique Sociale, Paris, 2004.

· Boutinet, J.-P. *Anthropologie du projet*, PUF, coll. Quadrige, 2015

M 3304 - GESTION

ENSEIGNANT - Samir FERGANI

CONTENU

La gestion enseignée au département Carrières sociales se distingue des cours traditionnels par plusieurs aspects. Nous utiliserons la gestion pour faire émerger des projets sociaux sur des besoins spécifiques peu ou mal couverts (déficiences visuelles et auditives, alimentation, numérique, dépendance, etc.) en co-construisant des projets avec des actrices et des acteurs, expert·e·s sur ces secteurs.

En effet, face aux besoins locaux que ni les services publics ni la logique de marché ne peuvent pleinement satisfaire, l'entrepreneuriat social constitue une réponse efficace, au service des hommes et de l'environnement

L'entrepreneuriat social mérite un accompagnement et un soutien adaptés, pour que soient créés des projets à la fois socialement utiles et capables de maximiser leur impact social sur le territoire.

OBJECTIFS

Acquérir une méthodologie et connaître les outils en gestion.
Intégrer la gestion au service d'un projet.
Définir une stratégie d'action basée sur les résultats du diagnostic.
Assurer les suivis administratifs, techniques et financiers.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- Noce, T., Paradowski, P. *Animer, financer et communiquer votre projet : guide stratégique*, Chronique Sociale, 2004.
- Barthélémy, A., Slitine, R. *Entrepreneuriat social, Innover au service de l'intérêt général*, Vuibert, 2011.
- Seghers, V. *L'Audace des entrepreneurs sociaux*, coécrit avec Sylvain Allemand, éditions Autrement, 2007

M 33A05 - PRATIQUES DE CRÉATIVITÉ : MÉDIATION CULTURELLE ENSEIGNANTE - Elsa POISSONNET

CONTENU

Le cours « Pratiques de médiation culturelle » vise à questionner la façon dont les structures culturelles et les objets artistiques participent aux débats de société. Nous privilégierons des entrées thématiques telles que les inégalités économiques et spatiales, l'identité, le monde du travail, etc. et nous étudierons comment les politiques culturelles d'une part, et les artistes, d'autre part, s'emparent de ces sujets. Nous aborderons cela en tant que spectateurs, en allant voir des spectacles et des expositions, et en tant que médiateurs, en analysant ou concevant des projets qui s'adressent à des publics définis.

Les structures culturelles sur lesquelles nous allons nous appuyer pour nos travaux seront également étudiées dans le cadre du cours de Politiques culturelles. Les deux cours sont donc complémentaires.

ÉVALUATION

Conception du dispositif ; engagement dans l'action ; respect des contraintes sont pris en compte dans l'évaluation individuelle et collective.

Écrit individuel d'analyse du dispositif.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- *La médiation culturelle*, Bruno Nassim Abouddrar, Que sais-je?, PUF, 2016
- Bidar, A. *Les tisserands : réparer ensemble le tissu déchiré du monde*, Paris, Editions les liens qui libèrent, 2018.
- Heinrich, N. *L'élite artiste, excellence et singularité en régime démocratique*, Paris, Gallimard, 2005.
- Maalouf, M. *Les identités meurtrières*, A, Paris, Grasset, 1998.
- Fleury, L. *Le TNP de Vilar, une expérience de démocratisation de la culture*, PUR, 2007.

GRUPE EN ALTERNANCE ENSEIGNANTE - Soizick JAFFRE

Ce module sera consacré à la restitution du voyage d'études sous une forme artistique ou créative.

M 33A05 - PRATIQUES DE CRÉATIVITÉ : MÉDIATION CULTURELLE

Cf. M3303

Les heures de ce module sont mobilisées dans le cadre de la conduite du projet tutoré pour permettre aux étudiant·e·s de porter le projet sur le terrain.

UE4 - DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

M 3401 - PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL ENSEIGNANTS - Géraldine GIMENEZ, Samir FERGANI

CONTENU

La seconde année de DUT est rythmée par le projet tutoré, la projection dans le stage de fin d'année, l'orientation post-DUT et la rédaction d'un mémoire. Chacune de ces étapes fera l'objet d'un accompagnement dans le cadre du PPP et de la production d'un travail personnel. Les temps dévolus au PPP seront autant d'occasions pour les étudiant.e.s de prendre conscience des mouvements opérés pour eux/elles dans la formation, des compétences mises au travail, et de la singularité de leurs identités professionnelles en construction.

ÉVALUATION

S3 : note d'intention pour le stage et note de projection post-DUT (construction du projet d'orientation)

S4 : note de positionnement à l'issue du projet tutoré et bilan de formation intégré au mémoire.

M 3402 - ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES ENSEIGNANTE - Géraldine GIMENEZ

CONTENU

Le cours d'analyse des pratiques sera un espace support au travail de groupe mené en projet tuteuré. Dans le prolongement du cours sur le Groupe et ses enjeux, il permettra d'interroger les ressorts du travail collaboratif, de mettre en œuvre les outils d'organisation et de régulation nécessaires au bon fonctionnement d'un collectif.

A partir des expériences de projets et des difficultés rencontrées par les étudiant.e.s, nous développerons des méthodes de travail en équipe ouvertes à la coopération, au partenariat et à l'évaluation permanente, permettant aux étudiant.e.s de développer des compétences de gestion d'équipe. Les étudiant.e.s devront faire preuve d'une posture d'écoute et de prise de recul pour favoriser une démarche réflexive de groupe.

ÉVALUATION

Participation au dispositif et rendu d'un écrit collectif.

GRUPE EN ALTERNANCE

A partir de situations de travail présentées par les étudiant.e.s participant.e.s., le groupe, avec l'aide de l'enseignante, élabore des pistes d'analyse et construit une réflexion collective autour de la posture professionnelle.

ÉVALUATION

Participation au dispositif et rendu d'un écrit personnel sur le dispositif.

M 3403 - PROJET TUTORÉ

ENSEIGNANTE - Anne FLEURY-RAEMY

Cf. M2403

ÉVALUATION

Présentation des projets tutorés le 23 novembre (S3)

Rapport et soutenance le 27 janvier (S4)

SEMESTRE 4

UE1 - ACTEURS, DYNAMIQUES ET TERRITOIRES

M 4101 - ORGANISATIONS POLITIQUES, ADMINISTRATIVES, ACTRICES ET ACTEURS

ENSEIGNANT - Jean-Baptiste ROUSSEAU

CONTENU

Les nouvelles contraintes des politiques publiques : entre mondialisation et dette publique.

Les nouvelles opportunités : fédéralisme, politiques locales ou régionales.

Les réformes en cours : réformes organisationnelles, réformes financières.

Les actrices et acteurs politiques, institutionnels, de la société civile...

OBJECTIFS

Comprendre les nouvelles contraintes et opportunités qui sont rentrées dans le champ des politiques publiques permettant d'appréhender les réformes en cours.

Reprenre les connaissances en politiques publiques pour envisager les transformations (quantitatives, qualitatives) à venir dans le domaine des politiques publiques.

Repenser la place de l'Etat providence.

Présenter des expériences étrangères pour éclairer les réformes mises en place en France.

ÉVALUATION

Exposé et devoir sur table

M 4102 - DROIT SPÉCIALISÉ

ENSEIGNANTE - Laurence BRUNISSEN

CONTENU

Étudier les bases du Droit du travail notamment pour les professionnels du secteur et les droits des usagers à travers notamment de la justice des mineurs, des droits des personnes handicapées, de la lutte contre la discrimination.

OBJECTIFS

Permettre aux futur·e·s professionnel·le·s d'acquérir une meilleure compréhension des relations individuelles et collectives de travail notamment au vu des récentes modifications législatives en la matière. Leur permettre également de connaître les droits et d'adapter leurs pratiques professionnelles aux différents publics concernés.

ÉVALUATION

Devoir sur table et travaux personnels

M 4103 - ÉTHIQUE ET HISTOIRE DES IDÉES

ENSEIGNANTS - en recrutement (FI) / Emmanuel OLLIVIER (FA)

CONTENU

Le lien entre social et éthique.

La place de l'éthique dans la société contemporaine.

Les débats éthiques dans le champ social aujourd'hui : fin de vie, éthique économique, société décente...

Éléments de construction d'une éthique professionnelle en fonction des options.

OBJECTIFS

Replacer les débats propres au champ social dans le cadre plus général de débats sociétaux.

Montrer que la discipline philosophique et/ou historique offre des modes d'appréhension de la réalité propres à éclairer l'intervention professionnelle (passer de l'éthique à l'éthique professionnelle).

Entrer en relation avec des individus, des populations, des actrices et des acteurs du territoire, selon une éthique professionnelle.

Être capable de comprendre les logiques argumentaires de débats sociaux et sociétaux.

Décliner de manière opérationnelle les propositions générales éthiques issues de débats philosophiques.

ÉVALUATION

Devoir sur table

M 41A04 - LES ACTEURS ET ACTRICES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

ENSEIGNANTES - Irène POCETTI (FI) / Cendrine MARRO (FA)

CONTENU

Après avoir appréhendé en première année les différents acteurs et actrices de la société civile et interrogé les carrières militantes au sein de ces derniers, nous allons maintenant aborder de manière plus spécifique et dans une perspective internationale, les mouvements sociaux.

A partir d'études de cas, et en mobilisant les rencontres du voyage d'étude réalisé en première année, ce cours vise à aborder certaines « grandes causes » portées par des mouvements sociaux dans différents pays, à décrypter le fonctionnement de ces actrices et acteurs particuliers, à identifier des catégories analytiques utiles pour appréhender ces luttes (par exemple la notion de genre, d'intersectionnalité, d'identité, d'ethnie, de droits, de violence d'état) et à appréhender leur lien avec l'animation sociale et socioculturelle.

Qu'est-ce qu'un mouvement social ? Comment l'étudier ? Quelles formes peut-il prendre en fonction du contexte ? Comment certains mouvements sociaux ont réussi à être moteur de changement ? Quelle relation entretiennent les mouvements sociaux avec les institutions ?

Le cours vise à co-construire des éléments de réponses à ces questions.

ÉVALUATION

- Un écrit collectif de présentation analytique de la structure
- Une présentation orale comparative de structure du voyage d'étude à partir des outils d'analyse de mouvements sociaux dans le cadre de la restitution du voyage d'étude (support power point)
- Écrits individuels d'analyse de texte / film discutées en cours
- Participation aux discussions et aux travaux de groupe

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- Fillieule, Olivier, Lilian Mathieu, et Cécile Péchu. *Dictionnaire des mouvements sociaux*. Presses de Sciences Po, 2009
- Agrikoliansky, Éric, Isabelle Sommier, et Olivier Fillieule. *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*. La Découverte, 2010
- Neveu, Érik. *Sociologie des mouvements sociaux*. La Découverte, 2015

UE2 - PUBLICS ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES

M 4201 - PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL

Cf. M1401

M 42A02 - PRATIQUES, PUBLICS ET CHAMPS PROFESSIONNELS

ENSEIGNEMENT TRANSVERSAL - SÉMINAIRE DE PRÉPARATION AU STAGE

CONTENU

Avant le départ en stage, un temps spécifique de préparation est proposé aux étudiant.e.s. Il se compose d'un premier travail autour de la définition du champ professionnel dans lequel s'inscrit leur structure de stage. Réunis par groupes thématiques, les étudiant.e.s examineront la configuration professionnelle de leurs structures d'accueil (professionnalités ou ressources humaines en présence, spécificités des populations prises en charge ou visées, politiques publiques, cadre légal et réglementaire) pour mieux repérer les enjeux relatifs au champ concerné. Cette élaboration collective donnera lieu à une présentation orale.

Afin d'enrichir le travail de recherche qui sera mis en œuvre dans le mémoire, ce séminaire se poursuivra par des ateliers de renforcement méthodologique (enquête, cartographie, lecture, écriture, etc.) et de techniques d'animation à mettre en œuvre sur les terrains de stage (débat, démarches participatives, photolangage, etc.).

OBJECTIFS

Présenter la diversité des métiers dans le champ particulier du travail social et de l'intervention sociale. Définir les compétences et les actions propres à l'exercice dans le champ professionnel. Mener une réflexion propice à la réalisation du mémoire de fin d'étude.

ÉVALUATION

Présentation collective, engagement et participation.

GROUPE EN ALTERNANCE

Cf. M4203 Le volume de ce cours vient compléter le temps de travail sur le mémoire.

M 4203 - MÉMOIRE

ENSEIGNANTS - Benjamin DENÉCHEAU, Bruno RÉMY

CONTENU

Le mémoire est produit à l'occasion du stage de deuxième année. Il s'agit d'un travail de recherche qui s'ancre dans la réalité du terrain professionnel du stage. C'est le résultat d'un travail d'articulation entre des apprentissages universitaires (théoriques) et des apprentissages de terrain (lieu de stage) pour comprendre une problématique liée à la pratique de l'intervention sociale en position d'animateur ou d'animatrice professionnel-le.

Le cours de méthodologie du mémoire vise à

- positionner le mémoire dans la formation,
- repérer les étapes et les outils de l'élaboration du mémoire,
- comprendre la notion de problématique,
- poser les bases d'une recherche bibliographique sur la question mise au travail dans le mémoire
- repérer les grands principes d'écriture d'un mémoire.

Le travail de conception et d'écriture du mémoire est guidé par un-e enseignant-e tuteur ou tutrice tout au long du stage.

ÉVALUATION

Le mémoire est évalué par l'enseignant-e tuteur ou tutrice. Il est soutenu devant un jury à la fin du stage.

M 4204 - PROBLÉMATIQUES SPÉCIFIQUES ET PRATIQUES : SOCIOLOGIE DE LA JEUNESSE

ENSEIGNANT - Thomas SAUVADET

CONTENU

A quel âge débute la jeunesse, à quel âge finit-elle ? La sociologie et l'histoire montrent que la jeunesse est avant tout un passage dont les frontières et la définition ont évolué au cours de l'histoire et varié en fonction des classes sociales. Il n'existe pas une jeunesse mais bien des jeunesses.

L'affaiblissement des rites de passage, l'allongement de la scolarité, la prolongation du temps des expériences juvéniles et les difficultés d'insertion professionnelle tendent aujourd'hui à repousser toujours plus tard l'accès à un statut d'adulte, quelle que soit la classe sociale concernée.

Si les sociétés modernes ont fait de « la jeunesse » une figure sociale positive, s'efforçant par l'éducation d'en encadrer les débordements, certaines catégories de jeunes gardent une image particulièrement négative et sont associées à un certain nombre de problèmes sociaux.

Après une approche socio-historique de la notion de « jeunesse », le cours évoluera vers une approche sociologique et contemporaine de la jeunesse française et européenne, avec une attention particulière pour les formes de rébellion et de délinquance populaires et urbaines.

OBJECTIFS

Les étudiant·e·s réfléchiront à la construction sociale de « la » jeunesse à partir de sa dimension historique (les époques) et sociologique (les classe sociales). Ils et elles découvriront l'influence des mouvements d'éducation populaire dans l'avènement de la jeunesse populaire.

ÉVALUATION

Première note au milieu du semestre : exposé oral collectif.

Deuxième note à la fin du semestre : examen écrit individuel.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- Bourdieu P., « La jeunesse n'est qu'un mot », dans *Questions de sociologie*, Paris, Editions de Minuit, 1984.
- Castel R., *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard, 1995.
- Galland O., *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin, 2006.
- Mauger G., *Les bandes, le Milieu et la bohème populaire : études de sociologie de la déviance des jeunes des classes populaires (1975-2005)*, Paris, Belin, 2006.
- Mauger G., *La sociologie de la délinquance juvénile*, Paris, La Découverte, 2009.
- Morin E., Lefort C., Castoriadis C., *Mai 68. La brèche*, Paris, Fayard, 2008.
- Pasquier D., *Cultures lycéennes. · La tyrannie de la majorité*, Paris, Autrement, 2005.
- Renahy N., *Les gars du coin*, Paris, La Découverte, 2005.
- Singly (de) F., *Les adonaissants*, Paris, Armand Colin, 2006.
- Van de Velde C., *Devenir Adulte : Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, PUF, 2008.

M 4205 - ANALYSE DES CHAMPS PROFESSIONNELS

Cf. M4202

GRUPE EN ALTERNANCE

Cf. M3402 Ce cours prolonge l'analyse des pratiques.

UE3 - LANGAGE ET COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

M 4301 - EXPRESSION ET COMMUNICATION

ENSEIGNANT - Bruno RÉMY

CONTENU ET OBJECTIFS

Ce module vise à fournir aux étudiant·e·s des repères conceptuels pour analyser les situations de communication interpersonnelle, en repérer les enjeux et la dynamique et construire des postures adaptées visant à favoriser l'échange. Il proposera une lecture systémique des communications et des techniques de communication compréhensive.

Ce module est articulé avec le M4303.

ÉVALUATION

Analyse d'entretien / de situation ; travail d'illustration sur un concept ; devoir sur table.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- Yves Winkin, Y. (2001). *Anthropologie de la communication*, Paris, Éditions du Seuil.
 - Watzlawick, Beavin et Jackson, (1972). *Une logique de la communication*, Paris, Éditions du Seuil.
- + voir la bibliographie du support de cours.

M 4303 - TECHNIQUES DE NÉGOCIATION ET DE MÉDIATION

ENSEIGNANT - Bruno RÉMY

CONTENU ET OBJECTIFS

Après avoir appréhendé, à travers des conduites de réunion, au semestre 3, le rôle des postures et positionnements des individus dans les groupes acquis des techniques d'animation de réunion et de gestion des conflits, on conduira dans ce module un travail plus réflexif et mobilisant des approches théoriques de la communication interpersonnelle pour mieux saisir les enjeux multiples de situations d'entretiens et de communication interpersonnelle et s'y situer efficacement. Ce module est articulé avec le M 4301.

ÉVALUATION

TD et devoir sur table

M 4304 - PRINCIPES ET MÉTHODES D'INTERVENTION EN ASSC

ENSEIGNANTE - Géraldine GIMENEZ (FI)

CONTENU

Les modules M 4304 et M 4305 sont mobilisés pour créer un espace d'échanges de pratiques et de savoirs. Les étudiant·e·s sont invité·e·s à construire individuellement ou par petits groupes, des propositions d'échanges de pratiques qui seront mises en œuvre au cours d'un séminaire dédié en janvier ou à d'autres moments dans l'année universitaire (pause méridienne, fin de journée, etc.).

Les pratiques et savoirs ainsi partagés sont susceptibles d'être mobilisés dans un contexte d'intervention professionnel. Ils favorisent l'expression des personnes. Le dispositif vise à mettre les étudiant·e·s en situation de production pédagogique dont les finalités et les démarches sont explicitées et analysées. L'élaboration des démarches pédagogiques prendra appui sur le cours "Les grands courants pédagogiques" Cf. M3202.

ÉVALUATION

Participation et engagement dans le dispositif, écrit individuel réflexif.

GRUPE EN ALTERNANCE

Ce module est consacré à l'étude des pratiques professionnelles dans une logique de comparaison internationale. Le volume d'heures de ce module vient compléter les cours de langues dans la préparation et la mise en œuvre du voyage d'études.

M 4305 - MÉTHODES ET PRATIQUES D'INTERVENTION EN ASSC

Cf. M4304

GRUPE EN ALTERNANCE

ENSEIGNANTE - Adeline SERY

Ce cours est consacré à développer les compétences de gestion d'équipe des étudiant·e·s : piloter un collectif, organiser le travail, accompagner et évaluer... Il s'appuiera notamment sur les enseignements reçus (psychologie, dynamiques de groupe, analyse des pratiques, conduite de réunion, communication, etc.) pour construire une pratique réfléchie de l'animation d'équipe.

UE4 - APPROFONDISSEMENT PROFESSIONNEL

M 4401 - PROJET TUTORÉ

Cf. M3403

M 4402 - STAGE

ENSEIGNANT - Samir FERGANI (FI)

CONTENU

Le stage, d'une durée totale de 11 semaines est un temps fort de la formation en DUT dans la mesure où il va permettre aux étudiant·e·s de se confronter aux différents terrains.

Le DUT Carrières sociales ne vise pas à former des technicien·ne·s de l'animation mais des professionnel·le·s capables de concevoir, mettre en œuvre, piloter et évaluer des projets d'animation et d'assumer des fonctions de coordination de structures d'animation sociale et socioculturelle. Au-delà des compétences techniques, le stage doit vous permettre de développer des compétences liées à ces missions : prise de responsabilité, capacités relationnelles, diagnostic, contextualisation, prise de recul et analyse, anticipation des contraintes, mobilisation et gestion des ressources, négociation, évaluation.

OBJECTIFS

Comprendre le fonctionnement d'une organisation et s'y intégrer,
Comprendre le contexte d'intervention (territoire, populations, institutions, structures),
Analyser des besoins,
Définir une démarche pédagogique,
Mobiliser des actrices et acteurs (professionnel·le·s, bénévoles, participant·e·s),
Assumer une mission utile à une collectivité ou une association,
Définir son positionnement professionnel.

Le suivi et l'encadrement du stage sont assurés par un maître ou une maîtresse de stage dans la structure employeur et un·e enseignant·e du département qui se déplace sur le lieu de stage chaque fois que possible.

Règlement intérieur

ARTICLE 1 : ASSIDUITÉ AUX SÉQUENCES D'ENSEIGNEMENT

Le DUT est un diplôme sanctionné par un contrôle continu des connaissances (arrêté ministériel du 03/08/2005) :

« L'assiduité à toutes les activités pédagogiques organisées dans le cadre de la formation est obligatoire » (article 16 de l'arrêté).

En conséquence :

Art. 1.1 : Les enseignant·e·s sont tenu·e·s de remplir une feuille de présence pour toutes les séquences TD ou TP. Un appel de présence aux séquences de cours en amphithéâtre pourra être effectué à tout moment, oralement.

Art. 1.2 : Un trop grand nombre d'absences non justifiées expose l'étudiant·e aux mesures et sanctions décrites à l'article 1.7.

Art. 1.3 : Les seules absences considérées comme justifiées sont les suivantes :

- Maladie avec certificat médical (adressé au secrétariat dans les 48 heures après le début de la maladie)
- Convocation nominative et datée, à caractère obligatoire, d'une administration (par exemple : journée citoyenne, tribunal, concours, permis de conduire)
- Retard dans les transports en commun (avec justificatif fourni)
- Fêtes religieuses selon les dates publiées au Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale.

Chaque absence devra impérativement être justifiée au plus tard le jour du retour de l'étudiant·e, faute de quoi elle se transformera en absence non autorisée.

Toute situation particulière devra être exposée au Chef de Département.

Art. 1.4 : une absence à une séquence d'enseignement est comptée comme une absence à la totalité de la demi-journée concernée.

Art. 1.5 : En cas d'absence à un cours, TD ou TP,

- Il est indispensable de fournir un justificatif d'absence auprès du secrétariat lorsque cette absence peut être justifiée (voir art.1.3) ;
- Il est de bon ton de présenter des excuses, par écrit ou par oral, auprès de l'enseignant·e concerné·e, lors du cours, TD ou TP suivant ;
- Il est inutile de fournir au secrétariat un mot d'excuse.
- Les justificatifs d'absence acceptés sont des documents originaux.

Aucune copie, physique ou numérique, ne sera acceptée.

Art. 1.6 : Il ne sera pas octroyé d'autorisation d'absence pour les étudiant·e·s acceptant des emplois durant leur temps de formation (du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 18 h).

Art. 1.7 : A partir de 5 demi-journées d'absence non justifiées, un point sera retiré de la moyenne générale par groupe de 5 demi-journées d'absence (1 point pour 5 demi-journées ; 2 points pour 10 demi-journées, etc.).

Art. 1.8 : Aucun·e étudiant·e ne pourra être accepté·e en cours après son heure de début ni ne pourra quitter un cours de manière anticipée.

ARTICLE 2 : MODALITÉS DE VALIDATION D'OBTENTION DU DUT

Art. 2.1 : La validation d'un semestre et le passage dans le semestre suivant, s'effectuent conformément à l'arrêté ministériel du 03/08/2005 (articles 18 à 22). La validation d'un semestre et le passage au semestre suivant sont de droit lorsque la moyenne générale est supérieure ou égale à 10 sur 20, avec une moyenne supérieure ou égale à 8 sur 20 pour chacune des trois unités d'enseignement et lorsque l'étudiant·e a satisfait aux conditions d'assiduité (article 1 de l'arrêté ministériel du 03/08/2005). Les autres cas sont définis par l'arrêté.

Art. 2.2 : La moyenne générale se détermine à partir des coefficients précisés au programme pédagogique national.

Art. 2.3 : Pour chaque module, chaque étudiant·e doit recevoir au minimum une note par semestre.

ARTICLE 3 : ORGANISATION DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Art. 3.1 : La scolarité en DUT est organisée dans le cadre du contrôle continu et ne comporte pas d'examen final.

Le contrôle continu des connaissances prend en compte :

- Les contrôles individuels écrits et oraux
- Les mémoires correspondant à des projets
- Les travaux en groupe

Art. 3.2 : Tout étudiant·e se rendant coupable de fraude avérée, incluant le plagiat, fera l'objet d'un rapport disciplinaire adressé à la Présidence de l'Université Paris 12 pour suites.

ARTICLE 4 : ABSENTÉISME AUX DEVOIRS SURVEILLÉS

Art. 4.1 : En cas d'absence justifiée, il appartiendra à l'enseignant·e concerné·e et au chef de département d'autoriser (ou non) l'organisation d'un devoir, d'un travail, ou d'un oral de remplacement sur demande de l'étudiant·e, conformément au règlement intérieur de l'IUT et à la charte des examens de l'IUT.

Art. 4.2 : Toute absence non justifiée à un devoir surveillé, ou tout retard dans la remise de travaux effectués à l'extérieur de l'IUT, pourra être sanctionné par la note zéro. « Les modalités de contrôle continu et régulier des connaissances et des aptitudes sont fixées sur proposition du conseil de l'IUT après avis du chef de département concerné » (article 18 de l'arrêté).

ARTICLE 5 : JURYS

Art. 5.1 : Composition et rôle des jurys

Les jurys d'admission de passage dans chaque semestre et de délivrance du diplôme universitaire de technologie sont constitués conformément à l'arrêté du 3 août 2005 et désignés chaque année par le président de l'université sur proposition du directeur de l'IUT.

Ces jurys sont présidés par le directeur de l'IUT et comprennent les chefs de département, des enseignant·e·s-chercheur·e·s, des enseignant·e·s, des chargé·e·s d'enseignement et des personnalités extérieures exerçant des fonctions en relation étroite avec la spécialité concernée, choisies dans les conditions prévues à l'article L. 613-1 du Code de l'éducation.

Art. 5.2 : Délibération des jurys

Les jurys se réunissent et délibèrent à partir des résultats obtenus par les candidat·e·s.

La délibération des jurys a lieu en séance non publique et en la seule présence de ses membres (la présence de personnel administratif est néanmoins admise en tant que secrétaire de séance).

Les jurys sont souverains et sont tenus au secret des délibérations.

Les décisions des jurys sont définitives et sans appel, à l'exclusion d'erreur matérielle. Toute erreur matérielle doit être signalée au président du jury concerné, qui réunit alors à nouveau ce jury pour procéder à la correction.

Lorsque les jurys ont délibéré sur les résultats, ils ont, en principe, épuisé leur compétence et ne peuvent légalement procéder à un second examen des mérites du candidat.

ARTICLE 6 : CLAUSES DIVERSES DE « BIEN ÊTRE ENSEMBLE »

Art. 6.1 : Règles générales

Le comportement des usager·ère·s doit être en conformité avec les règles et les valeurs en vigueur dans la communauté universitaire.

Dans ce cadre :

- Chacun·e doit respecter les personnes et les biens ;
- Chacun·e doit préserver la propreté des locaux et des abords de l'IUT ;
- Il est interdit d'introduire ou de consommer dans les bâtiments toute substance nuisible à la santé et à l'ordre public ;
- Les téléphones portables doivent être éteints et rangés pendant les cours, TD ou TP, et pendant les épreuves surveillées
- Le plus grand soin doit être apporté à l'utilisation du matériel technique et informatique, en particulier dans les plages horaires de libre accès ;

Art. 6.2 : Conduite et stationnement

Tout·e usager·ère s'engage à respecter le code de la route, les consignes de sécurité et de limitation de vitesse dans l'enceinte de l'IUT.

Les véhicules doivent stationner aux emplacements prévus à cet effet.

Les limitations de stationnement, qu'elles soient temporaires (travaux, organisation de colloque...) ou permanentes (places réservées aux personnes handicapées), doivent également être respectées.

Les voies d'accès aux différents bâtiments doivent rester libres pour des raisons de sécurité.

Le droit de stationnement est accordé à titre non personnel et uniquement pour une utilisation quotidienne.

Art. 6.3 : Tabagisme

Conformément à la réglementation en vigueur, il est interdit de fumer dans les locaux et dans les circulations de l'IUT. Les personnes qui souhaitent fumer doivent se rendre à l'extérieur des bâtiments et utiliser les cendriers mis à leur disposition.

Art. 6.4 : Utilisation des ressources du département

Le secrétariat pédagogique du département est ouvert aux étudiants entre 8h30 et 10h30 le matin et 13h30 et 15h30 l'après-midi.

En dehors de ces horaires, les étudiant·e·s ne peuvent s'adresser au secrétariat sauf en cas d'urgence réelle.

Aucune photocopie, aucune impression, ni reliure ne peut être faite au secrétariat pédagogique ni par lui.

Les responsabilités pédagogiques et administratives

LE ou LA CHEF·FE DE DEPARTEMENT représente le département auprès des organismes extérieurs, au sein de l'IUT et de l'Université. Il ou elle met en œuvre les orientations stratégiques définies par le conseil de département. Il ou elle négocie et gère le budget. Il ou elle préside le conseil de département et les commissions de jurys. Il ou elle anime l'équipe pédagogique et administrative. Il ou elle est l'interlocuteur des étudiant·e·s pour tous les projets liés à l'animation du département. Il ou elle est élu·e par le conseil de département.

LE SECRETARIAT PEDAGOGIQUE assure les fonctions de secrétariat du département. Il collecte et diffuse toute information relative à l'organisation des études (plannings, absences, moyennes de modules, etc.). Il est l'interlocuteur des étudiant·e·s pour toute question relative à leur scolarité. Le secrétariat n'assure aucune reprographie ni aucune impression.

LE DIRECTEUR ou LA DIRECTRICE DES ETUDES de la formation initiale conçoit, en coordination avec l'équipe pédagogique, et gère les plannings des enseignements. Il ou elle est la seule personne habilitée à modifier l'emploi du temps en accord avec les enseignant·e·s concerné·e·s. Il ou elle prépare avec le chef de département et le secrétariat pédagogique les commissions de jury. Il ou elle reçoit les étudiant·e·s sur rendez-vous pour toute question relative aux études.

LE ou LA REFERENT.E DE PROMOTION est en charge du suivi de la promotion. Il ou elle est en contact régulier avec la promotion, notamment lors des temps sur le Projet personnel et professionnel. Il ou elle travaille en lien avec la directrice ou le directeur des études et la ou le gestionnaire pédagogique pour appréhender les questions qui peuvent se poser à l'échelle de la promotion, ou pour des situations individuelles.

LE ou LA RESPONSABLE DES STAGES coordonne le dispositif des stages. Il ou elle valide les conventions de stage. Il ou elle organise les soutenances. Il ou elle produit, en coordination avec l'équipe pédagogique, les documents de cadrage liés aux stages.

LE ou LA RESPONSABLE DES PROJETS TUTEURS coordonne le dispositif des projets tutorés. Il ou elle valide les conventions de projet. Il ou elle organise les soutenances. Il ou elle produit, en coordination avec l'équipe pédagogique, les documents de cadrage liés aux projets tutorés.

Outils pédagogiques

ADE

Pour accéder à votre emploi du temps : dynamis.iutsf.org

EPREL

Espace pédagogique en ligne

<http://eprel.u-pec.fr/>

Identifiant : votre numéro d'étudiant

Mot de passe : date de naissance (jjmmaaaa)

Bibliothèque

Adresse internet : <http://athena.u-pec.fr/>

Service de documentation de l'IUT :

<http://bibliotheque.u-pec.fr/vos-bibliotheques/senart-iut-espe-/>

Des salles de travail sont réservables pour le travail en petits groupes.

Les bibliothécaires vous accompagnent sur demande dans vos recherches documentaires.

Responsable

Caroline MITSCHKA

01 64 13 43 56

Contacts

Accueil - Prêt : 01 64 13 15 82

Bureau : 01 64 13 15 81

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL

Département Carrières Sociales
IUT Sénart-Fontainebleau

Campus Universitaire de Sénart
36/37 rue Georges Charpak
77 567 Lieusaint Cedex

www.dcs-iutsf.org



www.iutsf.u-pec.fr